MADAGASCAR REVUE DU PRESSE MAI 2014

Sommaire

POLIT	IQUE	1
•	Les débuts du gouvernement Kolo	1
•	Assemblée nationale - Destitution du bureau permanent, recomposition politique	2
•	Diplomatie, coopération	8
•	Divers	9
DROITS HUMAINS - GOUVERNANCE		11
•	Santé publique	11
•	Education	12
•	Retour des exilés, prisonniers politiques, justice, gouvernance	12
•	Recrudescence de l'insécurité, phénomène « dahalo »	15
•	Médias, liberté d'expression	20
ECONOMIE - SOCIAL - ENVIRONNEMENT		21
•	Ressources minières, pétrolières et halieutiques, foncier	21
•	Trafic de bois de rose et de ressources naturelles	25
•	Environnement, calamités	27
•	Bailleurs de fonds	27
	Divers	20

POLITIQUE

Les débuts du gouvernement Kolo

01/05 - Le gouvernement se décide à publier les CV de 27 ministres. Après avoir subi les critiques très sévères de la presse, les CV des ministres ont été publiés. Quatre sont encore manquants, pour des raisons qui n'ont pas été précisées: il s'agit de Rafidimanana Narson, d'Ahmad, de Maharante Jean de Dieu et de Voalanaroy Randrianarisoa, respectivement ministre du commerce et de la consommation, ministre des ressources halieutiques et de la pêche, ministre de la fonction publique, du travail et des lois sociales et ministre de l'artisanat, de la culture et des patrimoines. Le quotidien *Le Daily* donne accès aux CV¹.

08/05 - Depuis la formation de la nouvelle équipe, le premier ministre n'a toujours pas présidé de conseil de gouvernement. Cette situation est jugée incompréhensible par *Midi*, qui note qu'il en résulte une paralysie de certains ministères qui ne possèdent pas encore leur organigramme pour pouvoir fonctionner. Les décisions ne se prennent pas et des opérateurs économiques se plaignent de cette situation. Au sein des ministères, en revanche, la remise en ordre serait en marche, parfois énergiquement pour ceux des ministres qui entendent instaurer une obligation de résultats. Plus de 100 jours se sont écoulés depuis l'élection du nouveau président et le changement se met lentement en place, estime le quotidien, qui juge le bilan globalement positif, avec le retour de la confiance des bailleurs de fonds, la mise en place progressive des institutions démocratiques, le soutien au gouvernement d'une majorité de députés à l'assemblée.

10/05 - Le premier ministre expose à l'assemblée nationale la politique générale de l'État (PGE) qui se décline en grands axes² : amélioration de la gouvernance démocratique et de l'État de droit, promotion de

¹ http://ledaily.mg/le-gouvernement-publie-les-cv-de-27-ministres/

² Cf. Blog Justmad - http://p0.storage.canalblog.com/06/69/448497/96032786.pdf

l'emploi et développement du territoire, amélioration de l'accès aux services sociaux de base et renforcement du capital humain, amélioration de la protection de l'environnement et de l'atténuation des effets néfastes du changement climatique. Kolo Roger a débuté son discours par un constat assez sombre de la situation dans laquelle se trouve le pays. Il a cité notamment le non-respect de la hiérarchie qui est devenu une habitude, le culte de la personnalité et la pensée unique, la défaillance de l'ensemble des institutions politiques et des organes de contrôle (IGE, Bianco, Samifin), la politisation à outrance de l'administration et des forces de l'ordre, les dysfonctionnements de la justice. Pour parvenir à une relance du développement, il faut atteindre un taux d'investissement de plus de 25% du PIB dès 2014, pouvoir créer près de 500.000 emplois à fin 2015. L'incidence de la pauvreté doit être réduite ainsi de 7 à 10 points dès 2015. Ces objectifs nécessitent l'atteinte d'un taux de croissance de 7% dès le second semestre 2014. Parmi les mesures qui seront prises par le gouvernement, le premier ministre annonce la mise en place de trois fonds : le fonds de secours d'urgence et humanitaire, le fonds de solidarité et d'équité ainsi que le fonds d'insertion et de réinsertion professionnelle. Dans le cadre de l'amélioration de l'accès aux services sociaux, le gouvernement se fixe pour objectif la réouverture de 113 centres de santé de base (CSB). Il entend prendre des mesures pour résoudre définitivement les problèmes de délestage dans les trois mois qui viennent. Le premier ministre réaffirme l'engagement du gouvernement dans la protection de l'environnement et la tolérance zéro pour les trafics de bois précieux. Parmi ses engagements figurent également le démantèlement des réseaux de banditisme urbain, la facilitation des liaisons aériennes au niveau régional ou encore le renforcement du désenclavement en réduisant l'isolement de certaines localités. Le gouvernement envisage d'intégrer au sein de la fonction publique une première vaque d'enseignants FRAM, parmi ceux qui possèdent la qualification requise. La décentralisation devra être activement organisée : à l'heure actuelle, 95 % des budgets sont entre les mains du pouvoir central.

Pour *L'Express*, le PGE n'a pas totalement convaincu les députés. Le premier ministre a justifié des « *imperfections constatées dans ce document* » par le fait qu'il « *fallait un peu précipiter les choses car cette présentation devait être faite dans la durée fixée par la Constitution* ». La session n'a pas été menée jusqu'au bout. 70 députés sur les 98 présents ont voté sa suspension. « *On a interrompu la réunion car peu de députés ont écouté le discours en français du premier ministre. Certains d'entre eux ne respectent pas non plus l'ordre du jour* », a indiqué Guy Rivo Andrianarisoa (mouvance Ravalomanana). Des députés estiment que cette PGE est utopique et qu'elle ne s'attaque pas aux préoccupations immédiates de la population. Il n'est pas fait mention notamment de la lutte contre l'insécurité rurale et la lutte antiacridienne.

La version de la PGE remise aux députés était rédigée en malgache mais le discours a été prononcé en français. « Permettez-moi de poursuivre mon discours en français pour une raison technique », a tenté de se justifier le premier ministre, qui a fait l'effort de répondre à des questions en malgache. Ce qui n'a pas plu à certains députés. « Monsieur le premier ministre, nous ne sommes pas en France, mais à Madagascar. Notre règlement intérieur stipule que la langue malgache est celle de l'assemblée nationale. On peut parler en français quand il y a des étrangers. Dans cette salle, nous sommes tous des Malgaches », a pesté Naivo Raholdina, député Mapar. Guy Rivo Andrianarisoa, après avoir critiqué, a en revanche félicité l'honnêteté intellectuelle du chef du gouvernement : « Il n'est pas capable de parler ni de lire en malgache. Il a été honnête quand il a renoncé à parler malgache. On le respecte pour ça. C'est mieux que de massacrer notre langue ». Le premier ministre a par la suite tenté de se défendre en expliquant que la présentation du PGE n'était pas seulement destinée aux députés mais aussi aux partenaires étrangers qui doivent comprendre les enjeux qui attendent le pays. Madagascar est « membre du communauté planétaire », a-t-il fait observer.

Assemblée nationale - Destitution du bureau permanent, recomposition politique

01/05 - Le nouveau règlement intérieur de l'assemblée renégocié par les élus de la PMP ouvre la possibilité d'octroyer des passeports diplomatiques aux parlementaires et à leurs conjoints. La Nation et Lacroan'i Madagascar³ s'en offusquent. Des députés du Mapar ont déjà bénéficié sans raison convaincante de passeports diplomatiques, ce qui a provoqué la protestation de diplomates professionnels. Cette disposition entre dans le cadre d'un article du règlement intérieur qui traite des nombreuses « prérogatives » des députés. Le quotidien suspecte les élus d'avoir voulu s'octroyer la possibilité de jouir de l'immunité diplomatique au moment où leur immunité parlementaire parait remise en cause par une récente ordonnance présidentielle qui leur impose une sévère obligation de déclaration de patrimoine.

02/05 - Initiative de destitution du bureau permanent de l'assemblée nationale : Christine Razanama-hasoa dénonce une manœuvre illégale. Elle déplore que les députés de la PMP lui aient forcé la main pour qu'elle dépose au plus vite le nouveau règlement intérieur auprès de la HCC. Elle accuse la PMP de vouloir destituer le bureau permanent alors que l'actuel bureau est légal, déclare-t-elle. Sa dissolution exigerait l'assentiment des deux tiers des membres de l'assemblée. La présidente affirme que l'application du

³ http://p2.storage.canalblog.com/26/52/448497/95958373.pdf

nouveau règlement ne peut être rétroactive et que son adoption n'exige pas de nouvelles élections. À son avis, le nouveau règlement intérieur ne pourrait s'appliquer qu'à la prochaine législature. L'ancienne ministre s'étonne que la HCC s'immisce dans ces affaires internes au fonctionnement de l'assemblée et la soup-conne de complicité avec la PMP.

« La présidente de l'assemblée nationale engage des exorcistes pour affaiblir ses adversaires politiques », affirme Midi. Christine Razanamahasoa a dépêché des « Mpiandry » de son Eglise pour chasser les démons qui occuperaient les locaux de l'assemblée depuis la tenue de la session extraordinaire qui avait pour ordre du jour l'adoption du nouveau règlement intérieur. Elle espère ainsi pouvoir contrecarrer les projets de ses adversaires de la PMP qui exigent la tenue d'une nouvelle session extraordinaire pour élire un nouveau bureau et la destituer, et ce avant l'ouverture de la session ordinaire, le 6 mai.

03/05 - Le conseil des ministres adopte le décret portant convocation de l'assemblé nationale en session extraordinaire dès le week-end pour procéder à l'élection du nouveau bureau permanent. Une décision prise immédiatement après le feu vert donné par la HCC au nouveau règlement intérieur accouché au forceps en séance de nuit par les députés. « Le triomphe de la PMP est assurée. Des députés Mapar ont rejoint la cause du président de la République. Ils sont à nos côtés », indique un député indépendant de la PMP. La présidente, Christine Razanamahasoa, persiste à dénoncer auprès de l'opinion et de la communauté internationale ce « complot politique contre elle et le bureau permanent ». Elle condamne une « dérive autocratique » du nouveau pouvoir. Les députés du Mapar, dont beaucoup avaient déjà quitté la capitale à la clôture de la première session extraordinaire, menacent de boycotter la nouvelle session. Pour L'Express, « le régime de Rajaonarimampianina veut en finir le plus rapidement possible avec le règne du Mapar à l'assemblée nationale. Tout a été bien senti et calculé. Le Mapar est en train de boire le calice jusqu'à la lie. Ses membres n'ont aucune chance de se faire élire vu le nouveau rapport de force. Reste à espérer que ce coup de massue ne générera pas une nouvelle crise à Tsimbazaza comme dans la rue. Autant on reprochait à Rajaonarimampianina sa lenteur dans le choix du premier ministre et la formation du gouvernement, autant il procède à la mise à mort du Mapar à la vitesse d'un... TGV ».

04/05 - Christine Razanamahasoa « *remerciée* », Jean Max Rakotomamonjy élu précipitamment président de l'assemblée nationale en l'absence de nombreux députés du Mapar. Sans concurrent, le candidat présenté par la PMP, le GPS a été élu à l'unanimité des 111 présents, dont 6 membres du Mapar. Il n'y a eu ni vote blanc ni vote nul. 36 députés étaient absents, tous du Mapar. Ministre du tourisme sous Jean Omer Beriziky, le député du district d'Andapa avait déjà été candidat lors de l'élection qui a vu la victoire de Christine Razanamahasoa, en février. Celle-ci a exprimé le soir même son désaccord, soutenant entre autre - que cette élection n'est pas légale, ayant eu lieu un samedi, jour où les députés ne sont pas censés siéger. Elle affirme qu'elle reste la présidente légale de l'assemblée et qu'elle compte diriger la première session ordinaire qui doit s'ouvrir le 6 mai. Elle .annonce que des sanctions seront prises à l'encontre des députés Mapar qui n'ont pas respecté les consignes de boycott. Pour les partisans du nouvel élu, Il n'y a pas eu destitution du bureau permanent car le bureau conduit par Christine Razanamahasoa a été constitué sur des bases illégales. « Il n'y a pas l'unanimité évidemment du côté du Mapar, mais il y avait quand même plusieurs députés du Mapar qui ont participé à la séance et au vote, et il y a une chose dont on est sûr actuellement : je bénéficie du soutien d'une très large majorité des députés », déclare le nouveau président. Le site Madagate, resté fidèle à Andry Rajoelina titre « « hold-up réussi à l'assemblée par le nouveau dictateur ».

Ont été élus vice-présidents, sans aucune opposition non plus (seulement quelques votes blancs) : Hanitra Razafimanantsoa de la mouvance Ravalomanana (province d'Antananarivo), Hermann Razafindravelo du Mapar (province de Toamasina), Andrianarivo Harimampianina Razakarivelo du Patram (province de Fianarantsoa), Freddy Mahazoasy de l'IDI (province d'Antsiranana), Brisson Erafa Helson (province de Toliara) et Rémi dit Jao Jean du VPM MMM (province de Mahajanga). Les 6 vice-présidents ont été présentés par la PMP

A noter que Jao Jean, ancien membre du CST, avait été incarcéré en 2012 pour viol sur une mineure de 16 ans commis en 2011. Il avait été remis en liberté provisoire après avoir passé plus de 4 mois en détention préventive et aurait été amnistié en catimini. Le père de la jeune fille aurait été « *invité* » à abandonner les poursuites. Son élection a créé un tollé sur les réseaux sociaux⁴.

Midi note que ces opérations se sont déroulées dans la précipitation afin de ne pas donner du temps au Mapar de préparer sa contre-offensive mais pour le député Jean-Jacques Rabenirina, la composition du nouveau bureau reflète l'équilibre politique et la réconciliation nationale. Presque toutes les entités politiques qui soutiennent Hery Rajaonarimampianina y sont représentées. Le parti Vert de Saraha Georget Rabeharisoa est le grand oublié, comme il l'avait été pour la composition du gouvernement. Dans la même soirée, les

_

⁴ Jao Jean: Accusé de viol sur mineure – 03/05/2011 - http://rovahiga.over-blog.com/article-jao-jean-accuse-de-viol-sur-mineure-73174614.html?fb action ids=10203028731832572&fb action types=og.likes

députés ont procédé à l'élection des trois questeurs et des rapporteurs généraux. Là encore il n'y eut que des candidats uniques pour chaque poste à pourvoir. Dans les sphères décisionnaires du Mapar, un basculement dans l'opposition n'est pas évoqué pour l'instant, mais l'on reste opposé à la nouvelle élection. La Gazette rapporte que le candidat au poste de questeur, Siteny Randrianasoloniako, a promis que s'il était élu les députés seraient tous doté d'un puissant 4x4 de marque Toyota. Des rumeurs ont laissé penser que les 4x4 de marque chinoise (Hyundai Santa Fe) offerts par le candidat malheureux à la présidentielle, Camille Vital, pourraient être destinés aux députés. Mais la précision de Siteny Randrianasoloniako est sans ambiguïté : il ne signera que pour des véhicules Toyota V8.

Commentaire de L'Express: « Juste retour des choses ou la loi du plus fort... Ce qui arrive aux députés Mapar est exactement ce qui était advenu aux derniers députés de l'ère Ravalomanana destitués par Rajoelina. Le coup de force a eu raison d'une prétendue élection démocratique. [...] Autant le Mapar n'avait pas eu la finesse de donner un semblant de démocratie en raflant tous les sièges à l'issue d'une élection plus ou moins crédible, autant la PMP fait pire, ne s'embarrassant pas du moindre scrupule pour occuper tous les postes avec des scores qui n'existent plus qu'en Chine et en Corée du Nord. Le Mapar n'a plus le moindre recours pour pouvoir renverser la vapeur. [...] Christine Razanamahasoa, détentrice de la brièveté de passage à la tête de l'assemblée nationale, n'a pas pu résister à la bourrasque de la PMP malgré le recours aux « mpiandry » pour servir de bouclier. On voit mal le Mapar ou ce qu'il en reste basculer dans l'opposition dont la place est inoccupée, pour le moment, malgré les privilèges accordés à son chef. Reste à savoir si cela pourra garantir la stabilité recherchée dans cette cohue. Rien n'est moins sûr étant donné qu'il n'est pire eau que l'eau qui dort ».

06/05 - Christine Razanamahasoa et ses soutiens déposent une requête auprès de la HCC pour demander un avis concernant les élections des nouveaux membres du bureau permanent. Elle souligne également la nécessité d'un contrôle de constitutionnalité du décret pris en conseil des ministres portant convocation de l'assemblée nationale.

Ouverture de la 1ère session ordinaire de l'assemblée nationale : deux bureaux permanents face-à-face ? La presse s'interroge sur les conséquences qui peuvent résulter du « coup de force » organisé par les députés de la PMP. La présidente déchue, Christine Razanamahasoa, déclare qu'elle va présider la première session et qu'elle n'a pas l'intention de procéder à la passation de service avec le nouveau bureau. L'ambiance est électrique. Les forces de l'ordre ont été dépêchées aux alentours de l'assemblée nationale et dans les quartiers environnants pour prévenir tout débordement.

07/05 - Christine Razanamahasoa n'a pas assisté à la cérémonie d'ouverture de la session ordinaire. Le face-à-face entre l'ex-présidente Christine Razanamahasoa et le président Jean-Max Rakotomamonjy n'a pas eu lieu. C'est le nouveau bureau permanent qui a accueilli les députés et présidé la cérémonie d'ouverture. L'ex-présidente a déclaré qu'en attendant la décision de la HCC, il n'y aura pas de passation de service. Les députés du Mapar ont indiqué qu'ils ne prendront pas part à la session ordinaire. Christine Razanamahasoa se dit prête à se conformer à la décision de la HCC. La cérémonie s'est déroulée sous bonne garde et sans public, interdit d'entrer dans l'enceinte du palais. Les forces de l'ordre ont verrouillé et filtré les accès. Très remonté contre ces mesures sécuritaires, le député et artiste star Rossy a manifesté sa colère, dénonçant « *un plébiscite à la manière soviétique* », une manipulation et une ingérence de la présidence dans les affaires de l'assemblée. Le député dit vouloir informer les « *bas quartiers* » de la situation. Pour mémoire, ces derniers ont formé le noyau des manifestations sur la place du 13-Mai, en 2009, menées par Andry Rajoelina, alors maire d'Antananarivo. Manifestations qui ont contribué à la chute du régime Ravalomanana. Les associations de quartiers ont appelé le député au calme et à renoncer à sa menace de démission. Elles souhaitent que les dissensions internes à l'assemblée ne donnent pas lieu à une mobilisation populaire.

Le Mapar en plein désarroi. Deux de ses députés font partie du nouveau bureau permanent de l'assemblée. D'autres n'acceptent pas d'être qualifiés de traîtres parce qu'ils soutiennent le président de la République alors que cette formation est considérée comme l'un des groupements qui a contribué à son élection. La cassure semble inévitable au point d'inquiéter la hiérarchie du groupement, écrit *Midi*. Andry Rajoelina, qui s'est fait discret ces derniers temps, veut remobiliser ses troupes en vue des élections communales prévues pour octobre. Le Mapar serait-il en train de basculer vers l'opposition ? Une assemblée générale de ses militants est annoncée, elle devrait permettre de définir une position et de resserrer les rangs. Aucune procédure de déchéance à l'encontre de ses membres dissidents n'a encore été engagée par le bureau du Mapar.

08/05 - La vice-présidente élue au titre de la région du Nord, Jocelyne Rahelihanta, met en cause publiquement le député Laisoa Jean-Pierre dit Jaovato pour trafic de bois de rose, rapporte La Nation, qui rappelle que « cette plaie gangrène toutes les institutions : la corruption qui permet aux gros bonnets de

ce commerce illégale de narguer la justice : Éric Foeng, Jao Hasy, Jean Gualbert, Angelin Befototo, Victor Be, Jeannot Ranjanoro, Rachid Patel, Claude Bezokiny, Roger Thunam d'Antalaha, Victor de Sambava et Sam Sam Yok de Tamatave et tant d'autres. Les enjeux de ce quiproquo institutionnel obéissent à des calculs que Jocelyne Rahelimihanta et Rossy ont mis à nu : quelque part dans l'entourage du président Hery Rajaonarimampianina une voyoucratie tente, par tous les moyens, de faire main basse sur le pouvoir afin de continuer à s'enrichir d'une manière illicite au nom de la puissance publique ». Pour le quotidien, « la destitution programmée de Christine Razanamahasoa n'est que la première étape d'un complot subtil destiné à mettre les habitants de cette île sous les jougs d'une bande d'affairistes avides. Tout le reste n'est que diversion ».

09/05 - Guerre ouverte entre deux courants du Mapar. L'assemblée générale du Mapar qui devait prendre position sur la situation politique a tenté de se tenir à l'absence d'Andry Rajoelina, qui venait de rentrer d'un séjour à Dubaï, et des deux protagonistes de la crise qui secoue le mouvement, Jean de Dieu Maharante et Christine Razanamahasoa, qui ont tenu, chacun une réunion parallèle au même moment. Selon Jean de Dieu Maharante, 26 députés sur la trentaine que compte son courant ont répondu présent. Le ministre de la fonction publique, du travail et lois sociales revendique toujours le titre de coordonnateur général, alors que l'ancienne ministre de la justice considère qu'il a trahi le mouvement et qu'il ne peut plus y exercer de responsabilités.

L'existence légale du Mapar en question. La plateforme de soutien à Andry Rajoelina aurait dû cesser d'exister depuis janvier. Le directeur des affaires politiques du ministère de l'intérieur explique qu'un regroupement et une coalition politique sont temporels. Un décret du 9 septembre 2011 stipule en effet que durant les périodes électorales deux ou plusieurs partis politiques légalement constitués peuvent se regrouper ou se constituer en une coalition temporaire, qui peut être nationale ou locale, selon la catégorie d'élection. Si un regroupement souhaite exister au-delà de son cadre spatio-temporel initialement prévu, il faut qu'il attende la prochaine convocation des électeurs pour pouvoir confirmer son existence, a-t-il souligné. Entre les législatives de décembre et le scrutin communal, dont la date n'est pas encore fixée, le Mapar ne peut donc pas « renouveler » son statut. N'existant pas légalement, un regroupement politique ne devrait pas a priori tenir une assemblée générale et n'est plus habilité à se restructurer. L'AG du Mapar qui vient de se tenir n'a donc pas de valeur légale pour le ministère et de ce fait Maharante Jean de Dieu est toujours son coordinateur général. Les députés élus au nom d'un regroupement politique portent jusqu'à la fin de leur mandat cette étiquette. Toutefois, dans le cas d'un regroupement politique dont le délai d'existence a expiré. une entité peut y retirer son, ou ses, député(s). Ce parlementaire pourrait éviter une déchéance dans la mesure où il n'intègre pas un autre parti ou un autre groupement. Il jouit du statut d'indépendant au sein de l'assemblée. Étant devenu indépendant, le « déserteur » peut alors rejoindre le groupe parlementaire de son choix. Les députés désireux de quitter le Mapar, sous peine d'être déchus ne peuvent donc pas intégrer un autre parti politique. Christine Razanamahasoa combat cette lecture des textes : pour elle, le Mapar existe jusqu'aux élections communales et régionales.

12/05 - Naufrage du Mapar : Andry Rajoelina reprend les affaires en main après son séjour à Dubaï. Une rencontre a eu lieu avec les leaders de sa plateforme pour évoquer la scission qui s'est produite en son sein, sous la pression de la présidence. Entre Andry Rajoelina et son désormais ancien poulain, le président Hery Rajaonarimampianina, le divorce est consommé. Le moment est venu pour le Mapar de définir sa stratégie : il semble vouloir agir en opposant sans toutefois vouloir jouir de ce statut officiel offert par la Constitution.

09/05 - Les 31 candidats aux différents postes de présidents de commission ont été élus à main levée. L'ancienne présidente de la chambre basse a boycotté la séance plénière. Tout a été convenu d'avance entre les divers groupes et formations politiques. Ainsi, 8 sièges reviennent au Mapar, 4 à la mouvance Ravalomanana, 2 au VPM-MMM et les 17 restants aux indépendants. L'opinion s'interroge sur les compétences et les qualités de ces présidents de commission, dont le coût de fonctionnement n'a pas été évalué, note *Tribune*. Un président de commission devrait être remplacé lors de l'élection ou de la désignation du chef de l'opposition. Chacune des 31 commissions correspond aux attributions d'un ministère. 8 des 31 présidents sont des femmes. Pour mémoire, le gouvernement ne compte que 6 femmes sur 31 ministres, 2 parmi les membres du nouveau bureau permanent. Une situation qui n'a pas connu d'évolution positive avec l'avènement du nouveau régime.

13/05 - Les parlementaires menacés de déchéance : aucun d'entre eux parlementaires n'a encore déposé une déclaration de patrimoine auprès de la HCC. Ils refusent de se soumettre à l'ordonnance du 22 avril qui stipule qu'en cas de non-respect de cette obligation dans les 2 mois la HCC peut déclarer leur déchéance. Les députés ne comptent pas rester les bras croisés et préparent une offensive. Les deux plateformes de la chambre basse, la PMP et le Mapar, exigent l'amendement de cette ordonnance durant la présente session ordinaire. « C'est inévitable. Il faut l'amender, elle viole l'indépendance de l'assemblée natio-

nale », déclare un membre de la PMP. « Hiérarchiquement, les lois se trouvent au-dessus d'une ordonnance », rappelle un juriste. La juriste Sahondra Rabenarivo estime le que chef de l'Etat devrait se soumettre lui aussi à l'obligation de déclaration de patrimoine et que celle-ci soit rendue publique.

15/05 - La HCC juge les requêtes de Christine Razanamahasoa irrecevables pour cause de non qualité de la requérante. L'ancienne ministre n'était plus chef d'institution au moment du dépôt de la requête. Christine Razanamahasoa avait demandé si les élections qui se sont déroulées durant un week-end sont conformes au règlement intérieur et à la Constitution. La HCC a statué sur la forme et non sur le fond. La cour déclare en revanche le règlement intérieur conforme à la Constitution, de même que la convocation d'une session extraordinaire le 28 avril. Le nouveau bureau permanent prendra les dispositions nécessaires, au cas où ses anciens membres refuseraient de procéder à une passation de pouvoir, a averti Jean-Max Rakotomamonjy, président de l'assemblée. Christine Razanamahasoa, ancienne présidente, n'a pas contesté les décisions de la HCC mais ne voit pas l'intérêt d'une passation de service avec Jean-Max Rakotomamonjy, celui-ci ayant nié la légalité de l'ancien bureau.

Entre l'insécurité grandissante dans tout le territoire et leurs intérêts personnels, les députés ont choisi : toutes tendances confondues, ils ont voté pour l'examen en priorité de leurs « avantages ». Ils n'ont en effet perçu aucune indemnité depuis leur prise de fonction voici trois mois, hormis un crédit téléphonique. Le débat s'est tenu à huis-clos. Un décret pris en conseil des ministres du 2 mai réduit par ailleurs drastiquement leurs indemnités. L'annonce n'en a été faite qu'après l'élection des nouveaux membres du bureau permanent. Le mécontentement des parlementaires est à son comble, après l'émotion qu'avait déjà suscitée l'ordonnance relative à la déclaration de patrimoine. Le décret du 2 mai limiterait à trois le nombre d'assistants attribués aux députés alors que ces derniers, conformément à leur règlement intérieur, en demandent cinq. L'exécutif a fixé leur salaire à un million Ar, les crédits téléphoniques et de carburants, respectivement à 200 et 500.000 Ar, de 2 à 6 fois moins que demandé. *Tananews* rappelle que des dossiers de première importance attendent les députés nouvellement élus.

16/05 - Les anciens membres du bureau permanent, exclusivement composés de députés Mapar, se refusent à procéder à une passation de pouvoir. Ils ont toutefois remis à l'administration de la chambre basse les clés de leur bureau et autres matériels appartenant à l'institution, comme les téléphones portables et les véhicules de fonction. L'ancienne présidente, Christine Razanamahasoa, s'est elle-même exécutée. Jean-Max Rakotomamonjy minimise la portée de ces refus : une passation de pouvoir est juste un acte symbolique et protocolaire, selon lui, et les travaux de l'assemblée peuvent se poursuivre normalement, même si les intéressés refusent de siéger.

17/05 - Indemnités, avantages et privilèges des députés : le KMF-CNOE s'insurge. Ceux-ci ont en effet révisé à la hausse les propositions du gouvernement qui leur avait octroyé une indemnité mensuelle nette moindre que celle des anciens conseillers de la Transition. De plus, ils ont demandé un passeport diplomatique, pour eux, leur conjoint(e) et leurs enfants et refusent de déclarer leur patrimoine. Félix Rabekijana, membre de cette organisation de la société civile, dénonce une telle attitude. Il suspecte les parlementaires de vouloir profiter de leur passeport diplomatique pour se livrer en toute impunité à des trafics avec l'étranger.

23/05 - Les députés exigent que Hery Rajaonarimampianina, Kolo Roger et les membres du gouvernement déclarent en premier leur patrimoine auprès de la HCC et du Bianco. Bon nombre des parlementaires proposent l'abrogation de l'ordonnance présidentielle exigeant d'eux de faire une déclaration de patrimoine sous peine de déchéance. Les députés craignent pour leur immunité parlementaire et se disent « soucieux de l'indépendance du pouvoir législatif ». La proposition de texte d'amendement présentée par les parlementaires modifie ou supprimer le contenu de 18 articles de l'ordonnance. Les dispositions ayant trait à la procédure de déchéance, la question de l'immunité parlementaire et la déclaration de patrimoine sont principalement les objets de cette proposition destinée à en réduire la portée. La proposition stipule qu'il revient au président de l'assemblée de définir les avantages et salaires du personnel de cette institution mais pas au gouvernement. A ce jour, seuls 5 parlementaires se sont pliés en partie aux nouvelles exigences réglementaires en déposant leurs déclarations de patrimoine. D'après le DG du Bianco, aucun membre du gouvernement n'a encore déposé la leur. Ils ont encore 3 mois pour le faire, précise-t-il. Il ajoute que le chef de l'Etat a déjà déposé sa déclaration. Les 9 membres de la HCC ont rempli cette obligation.

28/05 - Le premier ministre s'oppose à la révision par les députés de l'ordonnance présidentielle qui les contraint à procéder à une déclaration de leur patrimoine, particulièrement celui acquis avant leur élection. Les parlementaires n'ont pas tardé à manifester leur mécontentement. Mamy Rajaonson, élu de la mouvance Ravalomanana, réplique que l'avis du chef de gouvernement est un avis de « médecin ». « Toute loi devrait être validée au niveau de l'assemblée nationale. L'ordonnance est une loi, alors nous avons pleinement le droit de l'amender. Le gouvernement fait seulement office d'exécutif », souligne-t-il. Pour le Ma-

par, « l'assemblée nationale est une institution souveraine. Le législatif contrôle l'exécutif, mais non pas l'inverse ».

31/05 - Un imbroglio juridique prétexte au report des déclarations de patrimoine. Outre la Constitution, l'ordonnance portant loi organique fixant les règles relatives au fonctionnement de la chambre basse, détaille la procédure de déclaration de patrimoine des parlementaires. Cette ordonnance vient d'être modifiée par l'assemblée nationale. Le texte amendé a été remis au gouvernement qui dispose, pour formuler ses observations, d'un délai de 30 jours pour les propositions et de 15 jours pour les amendements. Le texte devra encore passer par la HCC pour contrôle de constitutionalité avant d'être effectif. Les députés attendent donc l'aboutissement de cette procédure pour se déterminer. En ce qui concerne les ministres et le premier ministre, l'obligation de déclaration de patrimoine à laquelle ils devraient se soumettre en application d'un décret de 2004 n'est plus conforme à la nouvelle Constitution. Ce décret indique que le Bianco est chargé de recevoir les déclarations. La Constitution de la IVème République les renvoie à la HCC. Les ministres ont donc un bon prétexte pour ne pas s'exécuter, dans l'attente d'un nouveau décret... L'ancien décret dispense le président de la République d'une déclaration de patrimoine. L'Express espère que le chef de l'Etat réservera dans le prochain décret un traitement égalitaire à tous les responsables étatiques sans exception.

21/05 - Les 4 anciens chefs d'État observent un silence total après l'installation du nouveau président de la République et la formation du nouveau gouvernement, constate Ma-TV. Didier Ratsiraka et Albert Zafy n'ont pas réussi à placer leurs hommes au sein du nouveau pouvoir. Les partisans de ces deux personnalités campent sur leur initiative d'organiser un sommet de réconciliation nationale. Marc Ravalomanana, pour sa part, a réussi à placer un seul de ses hommes dans le nouveau gouvernement. Sa mouvance jouit, en revanche, d'une représentation significative au sein de l'assemblée nationale avec 20 députés. De son côté, Andry Rajoelina demeure en mode « off » depuis la formation du gouvernement. Les membres de son groupement, du moins ceux qui lui sont restés fidèles, n'ont pas pu accéder aux structures étatiques et ont été évincés du bureau permanent de l'assemblée. Tous ces signaux témoignent de la volonté du chef de l'État et de son gouvernement d'aller de l'avant et d'asseoir le changement, estime Ma-TV.

24/05 - Andry Rajoelina élu président du Mapar. En perte de vitesse par rapport à l'évolution de la conjoncture politique, la plateforme électorale de l'ancien président de la Transition tente de revenir au premier plan en vue des élections communales. Les deux ailes de Mapar se seraient réconciliées. Le maintien de Jean de Dieu Maharante au poste de coordonnateur général serait destiné à ne pas aggraver les tensions au sein de cette plateforme, entre ceux qui ont accepté de collaborer avec le nouveau pouvoir et les irréductibles. Sur le fond, estime *L'Express*, la scission menace toujours.

27/05 - Marc Ravalomanana tient à rassembler ses troupes avant les élections communales prévues en novembre. Victime de scissions pendant ces cinq années de Transition, l'ancien parti présidentiel TIM tente de revenir au premier plan de la scène politique. L'opération s'annonce délicate, la base la plus radicale n'ayant toujours pas admis le rapprochement opéré avec le nouveau pouvoir. De l'avis de Raharinaivo Andrianatoandro, ancien président du Congrès, qui a conduit les dissidents TIM pendant la période transitoire, cette réconciliation est la bienvenue. Conscient des difficultés que traverse le processus de réconciliation, Marc Ravalomanana a confié à son épouse, qui réside dans la capitale, la mission d'arbitrer entre les différents courants qui ne parviennent pas à s'entendre.

28/05 - Aucune entité politique d'envergure ne souhaite figurer à la tête de l'opposition. Chacun a ses arguments pour ne pas se trouver de l'autre côté de la barrière. Ni le Mapar, ni la mouvance Ravalomanana, ni les mouvances des deux anciens présidents Zafy et Ratsiraka ne semblent vouloir jouer ce rôle. Tous ont décidé de se ranger aux côtés du vainqueur de la présidentielle. Des analystes mettent en garde : la démocratie a tout à perdre d'un régime sans opposition.

30/05 - Le parti présidentiel HVM voit le jour. Ses membres fondateurs sont en majorité des conseillers spéciaux du président de la République. Le président national est le ministre d'Etat Rivo Rakotovao. « *HVM a vocation à devenir un grand parti politiqu*e, affirme Henri Rabary-Njaka, le secrétaire général de la formation, mais aussi directeur de cabinet du président de la République. *Un parti politique sur lequel le président de la République pourra s'appuyer, qui ira dans tous recoins de Madagascar pour consolider et consacrer cette base politique dont tout régime qui se veut fort doit avoir ». <i>Midi* s'interroge : « *Le HVM sera-t-il différent des autres partis créés dans les mêmes conditions que lui à leur époque ? On se souvient du PSD de Philibert Tsiranana, de l'Arema de Didier Ratsiraka, de l'UNDD du Pr Zafy Albert, du TIM de Marc Ravalomanana, du TGV et du Mapar d'Andry Rajoelina. Tous ces partis ne semblent avoir été créés que pour soutenir le titulaire du pouvoir et renforcer ses assises politiques. Si les partis politiques ont joué un grand rôle dans ce sens, ils auront aussi contribué à la chute de leur fondateur par les abus de toutes sortes qui n'ont cessé d'affaiblir leur image et leur cote auprès des électeurs ».* Un des points d'inquiétude est la politisation de l'administration. Fait souvent pratiqué par les partis au pouvoir, avec comme fer de lance les autorités

politiques, usant des moyens que leur permet leur titre pour la suprématie de leur parti dans les instances publiques, dote *L'Express*. La configuration du bureau politique fait également débat. Pour certains, elle serait en contradiction avec l'article 4 sur loi sur les partis qui stipule que « *les magistrats des cours et des trois tribunaux, les militaires et les fonctionnaires d'autorité, ne peuvent être membres d'aucun parti politique pendant la durée de leurs activités »*. Les membres fondateurs sont en effet de hauts responsables étatiques. Selon les explications de Thierry Rakotonarivo, secrétaire général du ministère de l'intérieur, la question ne devrait pas être soulevée car la loi interdit aux « *fonctionnaires d'autorité* » d'adhérer à un parti politique. « *Les personnalités pointées du doigt sont des autorités politiques* » précise-t-il et « *ne sont donc pas soumises au régime de cet article* ». Les dispositions légales distinguent précisément les autorités politiques et fonctionnaires d'autorité.

Diplomatie, coopération

06/05 - Relance de la coopération Madagascar-Maurice. Le nouveau ministre de l'industrie, du développement du secteur privé et des PME, Jules Etienne, s'est rendu à Maurice pour son premier déplacement à l'étranger. Son homologue mauricien a avancé 5 secteurs d'activités qui pourraient concrétiser le renforcement des liens entre les deux îles sœurs : l'énergie, l'agroalimentaire, la tannerie, le bois et la joaillerie. Le projet de création d'une chambre de commerce et d'industrie Madagascar/Maurice a été évoqué. Le ministre des affaires étrangères mauricien, Arvin Boolell, a réitéré le souhait de son gouvernement d'abriter la conférence des bailleurs de fonds pour Madagascar et que la Grande île accueille la conférence de l'OIF, avec le soutien de Maurice.

09/05 - Hery Rajaonarimampianina en visite d'Etat en France au second semestre, indique François Goldblatt, ambassadeur de France. Le ministre français en charge de la coopération est attendu à Madagascar en juin. Auparavant, le 15 août, le chef de l'Etat participera aux cérémonies commémoratives du débarquement de 1944 en Provence.

09/05 - L'ambassadeur de France accorde une interview exclusive à L'Express⁵ au cours de laquelle il fait part de sa vision de la situation politique à Madagascar, mettant la responsabilité du divorce entre le Mapar et Hery Rajaonarimampianina sur le dos de l'intransigeance du premier. Il défend également les décisions de la nouvelle HCC. A la question : « Pensez-vous que Madagascar est définitivement sortie de la crise politique? », le diplomate répond : « J'ai envie de dire qu'on a franchi des étapes très significatives par rapport à la situation dans laquelle nous étions, ne serait-ce qu'il y a un an, voire même six mois ». Certes, Madagascar n'est pas encore sortie de l'auberge, et il lui reste encore un long chemin à parcourir mais le plus dur est passé, estime François Goldblatt. « Vous vous souvenez de l'année 2013 extrêmement compliquée, chaotique, avec des coups d'arrêts brutaux dans le processus. Je ne vais pas faire l'historique de toutes les étapes qui nous ont amenés jusqu'aux scrutins, mais je dirai que par rapport à cette situation, j'ai un peu le sentiment que Madagascar a réussi à vaincre ses démons qui sont de refuser à croire en son avenir, à se sentir immobilisée, asphyxiée par une situation dont certains pensaient qu'on ne pouvait pas en sortir », affirme l'ambassadeur. Il se félicite des étapes majeures déjà franchies, qui se sont traduites par le retour à l'ordre constitutionnel après la tenue des récentes élections présidentielles et législatives. « Le chemin, c'est vrai, n'est pas totalement terminé, puisqu'il y a encore les communales qui déboucheront sur les sénatoriales. Mais enfin, nous avons fait 90% du chemin et nous sommes très satisfaits de l'aboutissement de la situation », se réjouit-il. Les propos tenus par l'ambassadeur ont provoqué de vives réactions dans les médias, qui accusent une nouvelle fois la France d'ingérence dans les affaires malgaches. La Nation s'étonne de l'absence de réaction du pouvoir, un silence qui pourrait s'expliquer, selon le quotidien, par la « présence massive de binationaux et de métis » au sommet de l'administration malgache.

12/05 - Hery Rajaonarimampianina admet que régler les dossiers sur les Îles Eparses est une tâche ardue, mais « quand on revoit de près le déroulement des négociations, c'était Paris, pendant le régime de Chirac, qui demandait en premier la cogestion. De ce fait, il y a une place pour des négociations », estime-til, avant d'annoncer qu'il reprendra les pourparlers lors de son entretien avec le président français lors de leur rencontre annoncée pour cette année. Le chef de l'Etat a manifesté l'importance des Îles Eparses, non seulement pour leurs réserves naturelles, mais également pour leur emplacement stratégique. En attendant les démarches de l'État malgache, les îles Eparses, dont l'îlot de Juan de Nova, ont déjà fait bénéficier à l'État français de la somme de 75 millions de dollars pour la délivrance de deux permis d'exploration à des compagnies pétrolières, note *Tribune*.

21/05 - Madagascar revenu dans les bras de la France ? « La France tient toujours à Madagascar. Par ces rencontres, elle veut renforcer sa reconnaissance et sa confiance vis-à-vis du nouveau régime », estime

⁵ Cf. l'interview de l'ambassadeur de France par *L'Express* : http://p7.storage.canalblog.com/78/91/448497/96013758.pdf

Harimanana Raniriharinosy, expert en relations internationales. L'universitaire juge que la France a retrouvé sa place à Madagascar. « La mise en place d'une transition dirigée par Andry Rajoelina était soutenue par la France. Avec le régime Rajaonarimampianina, elle est toujours dans le coup mais a juste changé de pion », souligne en revanche Serge Zafimahova, observateur politique. Il reste à savoir comment le président de la République va mener la relation bilatérale franco-malgache, écrit L'Express. Coopérer avec la France nécessite de la prudence. « Avec le coup d'État de 2009 et les cas des Îles Eparses, elle nous a trahis à deux reprises », estime Harimanana Raniriharinosy. Serge Zafimahova affiche également une position prudente : « Nous revenons dans les bras de la France. Elle nous domine politiquement et diplomatiquement. En outre, les ressortissants français, particulièrement symbolisés par les « karana », détiennent à Madagascar les clés de notre économie. On se demande désormais où est la place des Malgaches », déclare-t-il.

22/05 - Limogeage d'Annick Rajaona, nommée par Andry Rajoelina ambassadeur à Genève après avoir été directrice des relations internationales auprès de la présidence et ancienne directrice commerciale de la station *Viva*, appartenant à l'ancien président de la HAT. Le limogeage intervient au moment où le premier ministre Kolo Roger se trouve à Genève pour une réunion de l'OMS. Cette proche d'Andry Rajoelina est le premier ambassadeur malgache limogé par le nouveau président qui s'est attaqué dès les premiers jours de sa présidence au remplacement des autres proches collaborateurs de l'ancien président, dont le SG de la présidence, Haja André Resampa, le directeur de cabinet, Rija Rajohnson, et le DG de l'OMERT, Augustin Andriamananoro. Par ailleurs, Hery Rajaonarimampianina poursuit son assainissement au sein des forces de l'ordre. Après avoir écarté le Cemgam et le commandant de la gendarmerie Richard Ravalomanana, il a limogé le DG de la police nationale.

Divers

03/05 - Forces armées : Les généraux André Ndriarijaona, chef de l'état-major général de l'armée (Cemgam) et Richard Ravalomanana, commandant de la gendarmerie nationale, limogés. Ils sont remplacés respectivement par le général Rakoto François Rodin et le général Rasolofonirina Béni Xavier. Pour Midi, ces limogeages étaient prévisibles dans mesure où ces deux hommes, nommés par Andry Rajoelina, ont particulièrement servi son régime. Pour Tribune, l'arrivée de ces nouvelles têtes marque la fin de la transition. Le changement touche également le ministère de la défense : le général Poton Veloarisoa est nommé secrétaire général tandis qu'au secrétariat d'État chargé de la gendarmerie le général Nirina Jeannot Ralison est nommé coordonnateur général des programmes. Le chef de l'Etat a pris son temps pour décider de ces limogeages, conscient des risques encourus pour la préservation de la cohésion des forces de l'ordre. L'objectif du pouvoir est clair : donner une nouvelle image aux forces armées et redonner confiance à la population dans le but de restaurer l'État de droit et l'autorité de l'État. Conscients de l'incertitude qui pesait sur leur sort, les généraux Ravalomanana et Ndriarijaona avaient gardé leurs distances par rapport au nouveau président, ils se sont rarement affichés à ses côtés depuis son investiture. Pour La Gazette, ces nominations pourraient être dictées par la volonté du chef de l'Etat « de rompre avec ses anciens amis de la Transition, afin de faire un clin d'œil à la communauté internationale ». Le général Ndriarijaona, avec le lieutenant-colonel Andrianasoavina, ont mené la mutinerie militaire de 2009 qui avait été fatale à Marc Ravalomanana. Le général Ravalomanana, surnommé « général Bomba » par les partisans de l'ex-président, avait réussi à neutraliser les différentes manifestations menées par les pro-Ravalomanana au début de la période transitoire.

« Regagner la confiance du peuple en l'armée », est l'objectif affiché par le nouveau Cemgam. Pour ce faire, le général Rasolofonirina a déclaré que « les responsables des forces armées doivent désormais montrer l'exemple et rompre avec les anciennes pratiques 'du fais ce que je dis et non ce que je fais' ». Pour ce qui est des militaires toujours incarcérés ou impliqués dans les diverses péripéties de la Transition, le général Rasolofonirina déclare que « des balles et des armes ont disparu durant ces événements. Aussi un conseil d'enquête indépendant sera mis en place pour étudier les cas des militaires concernés ». Ce sera ce conseil qui évaluera si les sanctions à l'encontre des militaires en cause seront maintenues ou levées. Cela ne concerne toutefois que les peines militaires, a-t-il précisé.

06/05 - Lors de la passation de service, le général Richard Ravalomanana a affirmé que la sortie de crise est en grande partie due à la vigilance des forces de l'ordre. « Jusqu'à maintenant, il y a ceux qui ne savent pas qu'avant le premier et le second tour des élections, il y a eu des militaires gradés qui se sont réunis pour orchestrer des troubles. Sans l'engagement et la prise de responsabilité dont les trois entités des forces de l'ordre ont fait preuve, en l'occurrence la gendarmerie, la crise se serait encore enlisée jusqu'à maintenant. Nous avons pu contrecarrer cinq cas de mutineries fomentées par des officiers généraux. Ajoutez à cela les bombes artisanales. À un certain moment, notamment avant la tenue du second tour des présidentielles, des ayant voix au chapitre au sein des forces de l'ordre et des officiers en étaient venus jusqu'à distribuer des cartes électorales, afin de botter en touche des candidats et d'annuler au passage les résultats dans certaines circonscriptions. Fort heureusement, ce plan n'a pas réussi grâce à l'efficacité, la volonté

et au professionnalisme que nos hommes ont montré », », a-t-il déclaré, sans apporter plus d'informations sur ce qu'il est advenu de ces militaires incriminés. Le général a souhaité que son successeur « ne subisse pas les pressions » qu'il aurait endurées. Il a notamment cité la lutte contre la corruption au sein de la gendarmerie, mettant l'accent sur les tentatives de trafic d'influence de certains hauts responsables qui insistent pour que leurs proches soient admis dans les écoles. « Nous avons fait des efforts pour rehausser le niveau des élèves gendarmes. Seuls les méritants ont été admis. De même pour les avancements ». Reste pour L'Express un bilan en demi-teinte dans la lutte contre l'insécurité, et notamment l'éradication des dahalo. « Actuellement, nous pouvons constater que les gendarmes ne reculent plus devant les dahalo, qu'importe leur nombre. Un fait dû à l'amélioration de leur savoir-faire », a-t-il toutefois fait valoir.

06/05 - Selon *Midi*, Andry Rajoelina se lancerait à la reconquête de la capitale où il a été élu maire en décembre 2007, avec 63,3% des voix. L'ancien président de la Transition ferait ce choix pour ne pas être oublié de l'opinion publique, en vue de la présidentielle de 2018. « Les pro-Rajoelina vont jouer sur la fibre sentimentale des tananariviens qui se rangent toujours du côté des « victimes » du pouvoir. Ne voulant pas attendre 2018, certains partisans veulent rééditer le mouvement populaire de 2009 une fois Andry Rajoelina réélu maire d'Antananarivo », écrit le quotidien. Andry Rajoelina aurait renoncé à prendre la tête de l'opposition, laissant cette fonction à Christine Razanamahasoa, qui deviendrait à ce titre la 7ème vice-présidente de l'assemblée nationale. L'ancienne ministre de la justice, présidente déchue de l'assemblée, s'est vue confiée la coordination du Mapar, en remplacement de Maharante Jean De Dieu qui a trahi la cause en acceptant d'être nommé ministre du gouvernement Kolo.

08/05 - Élections communales : un scrutin de liste en gestation. La CENI-T compte soumettre des avant-projets de texte au gouvernement. Selon les explications du vice-président de la CENI-T, il n'y aura pas d'élections séparées du maire et des membres du conseil municipal. « Les électeurs choisiront entre des listes. C'est la liste qui aura obtenu le plus grand nombre de voix qui sortira le maire » a-t-il expliqué. Pour ce qui est des conseillers municipaux, « la règle de la plus forte moyenne » devrait être proposée. À l'instar des législatives, le quotient électoral sera une nouvelle fois de mise. La feuille de route prévoit que la commission électorale transitoire se charge également des élections communales. Le sort de la CENI-T dépend cependant de la décision de l'exécutif. En attendant d'être fixée sur son sort, l'institution prend les devants. Une initiative qui pourrait s'expliquer par le fait que les fonds du Pacem risquent de ne pas être disponibles indéfiniment. Raison pour laquelle le scrutin communal devrait avoir lieu dès cette année, en saison sèche, avant le 30 novembre. Les législatives partielles, dont la CENIT aura également la responsabilité, auront lieu le 29 août.

09/05 - La juriste Sahondra Rabenarivo alerte dans *Tribune* sur l'urgence de mettre en place toutes les institutions de la IVème République, « à moins d'accepter une République bancale ». Pour organiser les élections communales en octobre 2014, il faudrait que le décret convoquant les électeurs sorte en juillet 2014 car tout report des communales consisterait en un report de la mise en place du sénat, dont les 2/3 des membres sont élus par les collectivités territoriales décentralisées (communes, régions et provinces) et 1/3 nommés par le président de la République. Initialement, il était prévu le jumelage des élections communales et régionales. Un retard dans la mise en place du sénat aurait pour conséquence de reporter la mise en place de la HCC, dont la chambre haute doit désigner deux des neuf membres. La cour actuelle n'a été que partiellement renouvelée. Certains de ses membres ont siégé bien au-delà du mandat non renouvelable de 7 ans prévu par la Constitution. La mise en place de la haute cour de justice (HCJ), composée de 11 membres, dépend également de la mise en place du sénat, qui doit désigner deux de ses membres. La HCJ devrait être installées dans les 12 mois à compter de l'investiture du président de la République.

12/05 - Les partisans de Marc Ravalomanana s'impatientent. 100 jours après son entrée en fonction, le nouveau président n'a encore rien révélé de ses intentions quant au retour de l'ancien président, déplorent-ils. Ils s'interrogent sur la nature de l'éventuel « deal » que les dirigeants de la mouvance auraient contracté avec le président de la République sur cette question. Pour eux, si Marc Ravalomanana a accepté de cautionner le nouveau régime contre un siège seulement au sein du gouvernement, c'est parce que le chef de l'Etat aurait promis le retour immédiat de l'ancien président. Ils s'interrogent également sur les raisons de la présence du ministre Roland Ravatomanga au sein du gouvernement Kolo et de Me Hanitra Razafimanant-soa (vice-présidente), ainsi que de Guy Rivo Randrianarisoa (questeur) dans le bureau permanent de l'assemblée. Les militants attendent en outre des précisions sur la question du redémarrage du groupe Tiko.

19/05 - International Crisis Group s'interroge sur la sortie de crise. Madagascar est sur le point de sortir d'une crise politique de 5 longues années, aggravée par d'importants troubles économiques et un isolement international. L'élection présidentielle de décembre 2013 a été jugée crédible. Le retour à la démocratie permet d'envisager une reprise du soutien international. Cependant, l'exil prolongé de Marc Ravalomanana a polarisé le pays. Le régime d'Andry Rajoelina a été marqué par des difficultés socioéconomiques, la corruption généralisée, la désagrégation des institutions et l'effondrement de l'Etat de droit. Le système poli-

tique, principal obstacle au redressement, doit être réformé en profondeur. La communauté internationale doit apporter son soutien à Hery Rajaonarimampianina, qui tente d'arbitrer entre les différentes forces politiques, en rejetant toute tentation hégémonique. Elle doit également soutenir la réforme et le renforcement des institutions démocratiques, ainsi que la réforme et la professionnalisation du secteur de la sécurité. Les élections marquent un progrès mais elles n'ont en rien résolu les causes sous-jacentes et les conséquences du coup d'Etat de 2009. Les relations personnelles et les jeux politiques ont plus d'importance que les lois et les institutions. Après le constat de la situation, ICG formule 15 propositions portant sur la réconciliation, la corruption, l'intégrité des institutions et la sécurité⁶. « Le gouvernement doit prendre des mesures urgentes pour prévenir les incursions de l'armée dans la vie politique », rapporte notamment ICG. « Il faut arrêter la manipulation des militaires par l'avancement de carrière », indique l'organisme.

DROITS HUMAINS - GOUVERNANCE

29/05 - Adoption en conseil de gouvernement du projet de loi portant institution de la Commission Nationale Indépendante des Droits de l'Homme (CNIDH) dénommée auparavant Conseil National des Droits Humains. Elle sera constituée d'un représentant de l'assemblée nationale et du sénat, désignés par leur bureau permanent. Des membres de l'exécutif, avec voix consultative, seront désignés par le premier ministre. Siégeront également un professeur de droit d'universités publiques, désigné par le corps professoral, 7 représentants de la société civile, désignés ou élus par chaque corps d'origine, des représentants d'associations œuvrant dans la protection des droits de l'enfant, des femmes, des personnes en situation de handicap, un représentant de l'ordre des avocats et de l'ordre des journalistes, un représentant d'ONG œuvrant dans la défense des droits de l'homme, un représentant des organisations syndicales de travailleurs.

Santé publique

01/05 - Le taux de mortalité dû au paludisme reste important dans les hôpitaux. Le paludisme constitue encore un problème de santé publique. L'automédication reste fréquente dans les localités éloignées des centres de santé de base. La maladie est passé de la 3ème à la 8ème place en termes de morbidité mais des efforts restent encore à accomplir : le taux de mortalité était encore de 18% dans les hôpitaux publics de la capitale en 2012. De 20 à 50% de la population ne peut bénéficier des actions de prévention et de dépistage organisées par les centres de santé de base en raison de leur isolement. Le budget alloué par l'Etat à cette lutte ne couvre que 10% des besoins en termes de prévention et de prise en charge. Il a connu une hausse de 10% par rapport à l'année précédente mais reste très insuffisant. Les bailleurs de fonds, entre autres, le Fonds mondial, President's malaria initiative (PMI), l'USAID... viennent chaque année à la rescousse pour combler le déficit.

09/05 - La croix rouge (CRM) mobilisée dans la lutte contre la peste. En un mois, quelque 5.000 ménages ont été touchés par ses volontaires dans le cadre de ces activités de sensibilisation, d'information et d'assainissement. Leurs interventions ont été concentrées, en concertation avec le ministère de la santé publique, sur les 5 districts récemment touchés par l'épidémie. La CRM compte plus de 14.000 volontaires et 35.000 membres sur tout le territoire national.

13/05 - L'hôpital « Manara-penitra » de la capitale, fierté d'Andry Rajoelina, devenu un éléphant blanc. Le nombre des consultations baisse progressivement. Inauguré juste avant le départ du président de la Transition, l'hôpital risque de devenir inutile. Les patients n'ont pas confiance. L'organisation laisse à désirer, les locaux sont inadaptés. D'après un médecin de l'hôpital universitaire HJRA, c'est l'équipement du service ORL qui a été déplacé à l'hôpital Manara-penitra, censé être « aux normes internationales ». Pour le moment, seule une opération des amygdales a pu s'y tenir. La même situation est observée dans tous les hôpitaux Manara-penitra construits à travers le pays. « Il fallait d'abord penser au personnel au lieu de débaucher le personnel des autres établissements publics » affirme un médecin. Une illustration des dépenses futiles du régime de Transition, pour La Nation. « En marge de mon déplacement à Genève [pour participer à un sommet de l'OMS], je discuterai avec mes homologues de ce qu'on peut faire ensemble pour relancer les hôpitaux Manara-penitra qui sont touchés par un manque de matériels et de personnel », a indiqué Roger Kolo.

19/05 - Plusieurs centres de santé n'ont aucun sage-femme ou personnel médical ayant les compétences pour suivre les femmes lors de leur grossesse et effectuer les accouchements. Selon les normes de l'OMS, le ratio est d'une sage-femme pour 5.000 habitants alors qu'à Madagascar il y a une

⁶ Cf. Blog Justmad - http://p7.storage.canalblog.com/78/66/448497/96278805.pdf

sage-femme pour 16.000 habitants, a indiqué l'UNFPA. Il manque environ 1.500 sages-femmes dans le pays.

13/05 - Pollution de l'air : la ville d'Antananarivo parmi les plus touchées. Le dernier rapport de l'OMS sur la pollution aux particules fines indique que sur les 1.600 plus grandes villes du monde, seul un tiers se situe en-dessous du seuil limite conseillé. L'Asie et le Moyen-Orient sont particulièrement touchés, mais l'Afrique n'est pas en reste avec des pays comme Madagascar, l'Egypte et le Botswana. Les particules fines, notamment celles produites par les moteurs diesel, provoquent des maladies cardio-vasculaires, des troubles respiratoires et des cancers du poumon. La pollution de l'air dans la capitale ne date pas d'hier. Ce phénomène est lié essentiellement au transport, à l'industrie, aux déchets urbains, à l'utilisation et production d'énergie dans les ménages et aux feux de brousse. Le mauvais entretien ou l'ancienneté des véhicules qui circulent encore dans la cité augmentent les émissions de particules polluantes, notamment dans les tunnels. Le ministre des ressources stratégiques reconnait en outre la mauvaise qualité du carburant actuellement proposé aux automobilistes.

19/05 - Les homosexuels soutenus par les États-Unis. 7.140 homosexuels ont été recensés en 2012, avec une dizaine de plaintes d'actes homophobes. « L'ambassade des États-Unis est fière de se joindre aux gens du monde entier, pour célébrer la journée internationale contre l'homophobie et la transphobie », lit-on dans un communiqué. Un petit groupe de travestis et homosexuels sont venus célébrer cette journée à la maison commune du système des Nations unies. Mais l'heure n'a pas encore sonnée pour organiser un gaypride ni de revendiquer le mariage pour tous. « La célébration de cette journée vise notamment à lutter contre la stigmatisation et la discrimination des homosexuels. Cette lutte constitue un enjeu important pour maintenir le taux du VIH/SIDA à moins de 1% », souligne la présidente de l'association des professionnels du sexe et des hommes en relation sexuelle avec des hommes(HSH) (Fizomare). « Nous réglons chaque année une dizaine de plaintes ou de doléances d'acte homophobe. Ce chiffre pourrait encore augmenter », a-t-elle indiqué. « L'ONUSIDA ne soutient pas particulièrement les homosexuels mais apporte son soutien aux minorités. Leur stigmatisation et leur discrimination risquent de les pousser à vivre dans la clandestinité, si elles ont été infectées », souligne son représentant. Leur stigmatisation et leur discrimination ont ainsi contribué à faire augmenter le taux de prévalence auprès des HSH de 14,7%, soit un HSH sur sept séropositifs. 6.563 HSH ont été sensibilisés en 2012, trois fois plus qu'en 2010.

Education

12/05 - Mise en œuvre d'un programme de re-scolarisation à partir du 15 juin. Il concerne les individus ou les enfants de moins de 15 ans qui ont abandonné l'école sans avoir décroché le CEPE. Après une campagne de sensibilisation et un recensement, le ministère de l'éducation nationale dispensera des séances de remise à niveau pour qu'ils puissent reprendre les chemins de l'école dès la prochaine rentrée. Quant aux individus de plus de 15 ans, il leur sera proposé une formation professionnelle. *Tribune* doute de l'efficacité de ce projet car nombre d'enfants abandonnent l'école en cours d'année scolaire pour subvenir aux besoins de la famille ou parce qu'ils n'ont pu se procurer les effets scolaires indispensables.

31/05 - Faute de disposer d'un financement d'de 7 millions de dollars, suspension des aides du PAM à compter de juillet : 33.000 enfants seront privés de cantine scolaire.

Retour des exilés, prisonniers politiques, justice, gouvernance

02/05 - Brian Currin, avocat Sud-africain de Marc Ravalomanana, en mission à Madagascar pour préparer les modalités du retour de l'ancien chef de l'État. Une demande d'audience a été déposée auprès de la présidence. Selon Stanislas Zafilahy, bras droit de Marc Ravalomanana, il doit rencontrer également Roger Kolo et la ministre de la justice, Noeline Ramanantenasoa. Le retour de Marc Ravalomanana devrait être conjointement préparé par la SADC et le pouvoir en place. La ministre de la justice a fait savoir qu'elle n'interviendra pas dans le traitement de ce dossier, déjà entre les mains des magistrats.

Selon *Midi*, au cours de son séjour Brian Currin n'aurait pas pu rencontrer le chef de l'Etat ni la ministre de la justice. Il n'aurait été reçu que par le premier ministre. Rien ne semble donc encore acquis concernant le retour de l'ancien président, conclut le quotidien.

13/05 - Guy Rivo Randrianarisoa, questeur chargé de la bonne gouvernance et de la transparence, déclare que Hery Rajaonarimampianina se doit de trouver dans les 6 mois une solution pour le retour de Marc Ravalomanana. Selon son porte-parole, un accord a été conclu en ce sens avec la mouvance en contrepartie du soutien apporté au nouveau président. L'accord portait également sur la libération des détenus politiques et la réouverture des médias fermés. « Si ce qui a été discuté n'est pas respecté nous allons revoir notre position » a-t-il lancé. Roland Ravatomanga, ministre de l'agriculture et chef de file de la mou-

vance Ravalomanana, aurait affirmé qu'une rencontre avec Roger Kolo et le Chef de l'Etat serait prévue incessamment pour aborder la question du retour de l'exilé d'Afrique du Sud.

- 27/05 Selon *La Gazette*, le retour de Marc Ravalomanana n'est pas encore envisageable car il doit encore être présent en Afrique du Sud afin de répondre à une plainte déposée à son encontre par l'AV7 (association des victimes du 7 février 2009). L'amnistie dont il pourrait bénéficier à Madagascar n'aurait aucune incidence sur le cours de cette procédure.
- 16/05 Le renouvellement du passeport diplomatique de Marc Ravalomanana au niveau du ministère des affaires étrangères est à la traîne. Selon un leader de la mouvance, le passeport de l'ancien chef d'État a expiré depuis plusieurs semaines. Les proches de Marc Ravalomanana craignent qu'il ne s'agisse d'une manœuvre politique destinée à retarder, voire empêcher son retour. Le ministère des affaires étrangères évoque des difficultés techniques.

Pour le chef de l'Etat qui a reçu les membres du bureau permanent de l'assemblée nationale, parmi lesquels le questeur Guy Rivo Randrianarisoa et la vice-présidente Hanitra Razafimanantsoa, issus de la mouvance Ravalomanana, le moment n'est pas encore venu pour admettre le retour de Marc Ravalomanana. Raison pour laquelle son passeport diplomatique n'aurait pas encore été renouvelé.

- 26/05 Tête-à-tête Ravalomanana-Rajaonarimampianina en Afrique du Sud à l'occasion de la cérémonie d'investiture de Jacob Zuma. « Le président de la République de Madagascar a reçu, à sa demande, Monsieur Marc Ravalomanana », informe la communication de la présidence. Le communiqué du ministère des affaires étrangères malgache ne dit rien du déroulement du tête-à-tête. Ces derniers temps, Marc Ravalomanana a choisi de ne faire aucune déclaration publique et il a recommandé à ses partisans de cesser toute critique à l'endroit du régime, un message qui ne passe pas bien chez ses partisans. Les leaders du Magro ont adressé leurs remerciements au chef de l'Etat pour avoir rencontré Marc Ravalomanana. Le ministre de l'agriculture, Roland Ravatomanga, affirme que la rencontre en Afrique du Sud a donné satisfaction aux deux parties. Pour Capitolnews, elle pourrait inaugurer une nouvelle ère dans la relation entre les deux hommes d'Etat et leurs partisans respectifs. Une vraie « mise à mort pour leur ennemi commun [Andry Rajoelina] », écrit le site.
- **09/05 L'association «** *Maherifon'ny firenena 2009* » recense encore 16 détenus politiques dont 11 militaires et 5 civils mis en cause dans les affaires BANI, FIGN, RFI, bombes artisanales et 7 février 2009. Quatre détenus ont été libérés fin avril. Les familles invitent le chef de l'Etat à solder ce dossier.
- 10/05 La justice malgache au fond du classement mondial établi par le Pnud. La Grande île occupe la 131ème place sur 141 pays, avec une note de 2,9/7, avec mention particulière pour son absence d'indépendance. « Il est impératif d'identifier les dysfonctionnements à l'origine du manque de confiance de la population envers la justice pénale exprimé à travers entre autres la prolifération des cas de justice populaire rencontrés récemment », déclare le représentant du ministre de la justice, Jean Emile Andianasolonjanahary, lors d'un atelier sur les dysfonctionnements de la chaine pénale organisé par le Pnud. La faible concertation entre officiers de police Judiciaire et officiers de police judiciaire, ainsi que la faiblesse des enquêtes constituent les principaux dysfonctionnements fonctionnels. L'absence de politique nationale de prévention de la violence et de la criminalité, l'existence de « dina » non homologués sont aussi citées comme causes de dysfonctionnements.
- 19/05 « Désormais, il convient de laisser à la justice et au tribunal de déterminer si une personne est coupable ou non, il faut arrêter les vindictes populaires », déclare le chef de l'Etat à Nosy Be, ajoutant : « personne n'est au-dessus de la loi, y compris les dirigeants sans exception ». L'île est encore ostracisée pour le lynchage de deux étrangers et les professionnels du tourisme font pression pour que la France révise ses mises en garde aux voyageurs. « L'objectif est de faire de Nosy-Be un modèle de développement et que les programmes de développement y soient instaurés et poursuivis », a martelé Hery Rajaonarimampianina. Plusieurs projets sont financés par la Banque mondiale dans le cadre du projet « Pôles intégrés de croissance » (PIC). La Nation déplore que le chef de l'Etat ait choisi de se rendre à Nosy-Be pour rassurer le secteur du tourisme alors qu'un évènement dramatique venait de se produire dans le grand Sud. « Le Sud, zone rouge sans le vouloir, l'attend avec impatience pour se débarrasser de ces mauvais serviteurs de l'Etat comme il a fait à Nosy-Be », écrit le quotidien. La Vérité écrit : « Il est vrai que les zébus des éleveurs d'Amboasary Atsimo ne souffrent pas la comparaison face avec les ressorts 5 étoiles des investisseurs, dont la plupart sont des étrangers ».
- L'Express écrit : « Comment croire au retour de l'État de droit et à la normalité constitutionnelle quand ceux qui ont pillé les richesses nationales sous le régime de Transition vont pouvoir s'en sortir sans autre forme de procès, sans même avoir été amnistiés, alors que d'autres hommes, qui sont au moins aussi coupables qu'eux, vont devoir payer de leur liberté pour montrer aux yeux du monde entier que la justice malgache fait enfin son travail sous l'impulsion du tout nouveau président du Conseil supérieur de

la magistrature ? Personne n'est au-dessus de la loi. Soit. Quand elle dit que les trafics en tout genre et les corruptions sont des crimes et des délits, passibles des peines les plus sévères, il n'appartient pas au président de la République d'affirmer le contraire, et de dire que les infractions commises sous la Transition, avant son entrée en fonction, ne seront pas poursuivies. À moins que le chef de l'État n'engage une procédure d'adoption de nouveaux textes dans ce sens. Une amnistie de certains faits reste possible, mais en attendant que la loi qui s'y rapporte soit adoptée, la justice doit pouvoir continuer à faire son travail, et à poursuivre tous les présumés criminels, sans distinction »

08/05 - Blanchiment d'argent : soupçonné d'être impliqué dans une affaire de blanchiment d'argent et de trafic d'or, le chef de la communauté Khoja (indo-pakistanaise) a été placé sous mandat de dépôt par la cour pénale. « De hautes personnalités se démèneraient pour le faire libérer », écrit L'Express, qui confirme le lendemain que la libération est intervenue. Une personnalité serait venue le chercher à la sortie de l'établissement pénitentiaire avec son propre véhicule.

09/05 - Création d'une association privée anti-corruption indépendante. Hery Nambinina Rafenomanana, est le président de l'« *Association informateur privé à Madagascar* » (AIPM), qui entend « *montrer le chemin à tous ceux qui ont besoin d'aide, de façon gratuite* ». « *L'AIPM n'a rien contre le Bianco. Cependant, au fil du temps, il se pourrait qu'elle devienne sa concurrente* », a-t-il confié. L'association est composée d'une trentaine de juristes qui vont conduire dans un premier temps des actions de sensibilisation et d'orientation des personnes victimes de corruption.

14/05 - Le recrutement du futur directeur général du Bianco entre dans sa phase finale. 5 postulants ont été retenus ; au final, 3 noms seront présentés au chef de l'Etat pour qu'il fasse son choix. La loi de 2004 sur la lutte contre la corruption prévoit que le DG de l'organe anti-corruption soit nommé « pour un mandat de cinq ans non renouvelable ». Près d'une cinquantaine de dossiers de candidature ont été reçus par le comité de recrutement. Un collège qui, en principe, doit être présidé par le président du comité pour la sauvegarde de l'intégrité (CSI). Un poste occupé auparavant par le général Herilanto Raveloharison, désormais ministre de l'économie et de la planification. L'officier s'est retiré de la présidence du comité une fois nommé au gouvernement. Il a été remplacé par Monique Andreas Esoavelomandroso, membre du CSI. Pour en arriver à la « short-list » de 5 personnes, le comité est d'abord passé par l'interview de 10 candidats retenus sur la cinquantaine de prétendants. Pour les 5 sélectionnés, une enquête de moralité est en cours. Les casiers judiciaires des candidats seront également passés au peigne fin. Avant de prendre sa décision, le chef de l'Etat devrait procéder à une interview des trois finalistes. Des observateurs font remarquer qu'en dépit des précautions prises, la nomination du DG du Bianco reste la prérogative du président, son indépendance n'est pas assurée.

16/05 - Le DG du Bianco dénonce une faille entre la phase de l'enquête et les poursuites judiciaires. Le général Faly Rabetrano, dont le mandat va prendre fin, défend son bilan. « Nous avons fait notre travail normalement et comme il se doit », déclare-t-il, mais il pointe l'existence de lacunes. « Souvent, c'est la suite donnée à nos enquêtes qui pose problème », déplore-t-il : « la lutte contre la corruption est une chaine. Nous sommes l'organe en première ligne mais notre compétence s'arrête à la phase de l'enquête. Une fois notre travail fait, nous remettons les résultats à la justice. Malheureusement, souvent les poursuites judiciaires peinent à se concrétiser. Il faut améliorer cela ». Le mandat du général Rabetrano coïncide avec la Transition. Une période délicate durant laquelle la corruption a pris des proportions inégalées, allant des faits mineurs aux plus hautes sphères de l'État. Son bilan ne fait pas l'unanimité. D'aucuns reprochent à l'institution de n'avoir pris dans ses filets que de petits délinquants et laissé échapper les « gros poissons », notamment les grands trafiquants de bois précieux et autres ressources naturelles, ainsi que leurs protecteurs. Le DG du Bianco a laissé entendre qu'une loi d'amnistie pourrait être adoptée pour mettre fin aux enquêtes mettant en cause des personnalités en responsabilité durant la période de Transition, rejoignant en cela le propos tenu par le chef de l'Etat dans son discours d'investiture, le 25 janvier, lorsqu'il avait déclaré qu'il n'allait pas faire de « chasse aux sorcières du passé ».

31/05 - Le Bianco recommande une politique étatique de lutte contre la corruption. « Depuis 10 ans que le Bianco existe, l'État n'a pas encore élaboré une politique de lutte contre la corruption », déplore Lamina Boto Tsara Dia, juriste et conseiller de cette entité. « Le contexte est favorable à la lutte contre la corruption. La volonté politique est affirmée, il s'agit de confirmer et de donner des contenus aux déclarations des dirigeants », explique-t-il. Il convient notamment d'établir « une cohérence entre les actions de l'État et celle de l'ensemble du système de répression » et de renforcer les structures de répression.

15/05 - Un nouveau DG à la douane : Hajarizaka Raminomanana remplace Vola Razafidramiandra, en poste depuis 2009. Plusieurs dossiers chauds l'attendent. Le premier est l'urgence de colmater les brèches de cette administration dont la perméabilité a été flagrante durant la Transition, avec la prolifération des trafics en tous genres. Avec la politique de lutte acharnée contre les trafics que compte mettre en œuvre le

gouvernement, la douane va se trouver en première ligne. Elle devra également se lancer dans la lutte contre les fraudes et fausses déclarations qui engendrent des manques à gagner considérables pour l'État. Elle devra également trouver un moyen pour renverser la tendance de la baisse continue des recettes douanières qui serait due à la politique des zones franches. La dématérialisation des formalités douanières devrait être accélérée pour mettre fin aux fraudes. « Le vent de l'assainissement souffle au sommet de l'Etat », écrit Midi, qui note que le conseil des ministres a adopté 26 limogeages et une quarantaine de nouvelles nominations aux hauts emplois de l'Etat.

15/05 - Le ministre de l'éducation nationale, Paul Rabary, entreprend de lutter contre la corruption dans son département. Il explique que la corruption y a été pratiquée à grande échelle par l'entourage de son prédécesseur et en aval. C'est ainsi que le recrutement des maîtres Fram comme fonctionnaires se pratiquait contre le paiement de 600.000 à 2 millions Ar durant la Transition. Des mesures seront prises également pour éradiquer le phénomène des « *fonctionnaires fantômes* », dont le nombre est estimé à 15.000 pour l'ensemble des administrations. Une perte de 3,6 milliards Ar chaque année pour l'Etat. Une lutte sera menée contre les recrutements abusifs les surfacturations et les détournements de fonds.

28/05 - Le ministre de l'éducation nationale de la Transition, Julien Razafimanazato, auditionné par la police nationale, selon *La Nation*. Une enquête judiciaire serait ouverte à propos du déroulement des examens officiels de l'année scolaire 2009, à la demande du nouveau ministre, Paul Rabary. Des responsables liés aux préparatifs des examens auraient organisé des « *fuites* » au bénéfice d'enfants de protégés du régime.

Recrudescence de l'insécurité, phénomène « dahalo »

01/05 - « Les régions Androy et Anosy à feu et à sang! », titre La Nation⁷. Les évènements qui se déroulent dans ces régions, où se multiplient les attaques de villages, ne relèvent plus d'actes de banditisme. Les effectifs d'assaillants, les armements dont ils disposent, leur supériorité offensive, évoquent plutôt des actes de guérilla. Les dahalo donnent l'impression de vouloir défier la nouvelle équipe au pouvoir. Ils terrorisent les habitants de plusieurs districts du grand Sud; massacres, viols et pillages sont devenus pratique courante. Les autorités locales civiles et militaires sont fréquemment mises en cause pour leur compromission. Les forces de l'ordre, sous-équipées, sont impuissantes à rétablir la sécurité et leurs interventions sont fréquemment à l'origine d'exécutions sommaires. Le quotidien évoque le cas de 60 éleveurs et paysans contraints de venir se réfugier dans une église avec leurs troupeaux. Des déplacements massifs de populations sont signalés dans le district d'Amboasary. Les rivalités de toutes natures sont exacerbées, des règlements de compte entre villages se généralisent et font craindre le pire. « Le phénomène d'insécurité risque de déstabiliser sérieusement le nouveau régime. Si Hery Rajaonarimampianina ne maîtrise pas cette situation, comme le régime HAT auparavant, le peu de crédibilité dont il dispose risque de s'amenuiser davantage au fil des jours », redoute le quotidien.

03/05 - Le comité central de la FJKM préoccupé par la recrudescence de l'insécurité constatée à travers le pays. Cette situation, affirme-t-il, a un impact sur la vie de l'Eglise et sur la vie quotidienne des populations.

Des dahalo ont tué délibérément 5 enfants mineurs et 4 adultes dans le district d'Amboasary Sud, selon une source émanant de la gendarmerie, rapporte *La Nation*. Aucune enquête sérieuse n'aurait encore été menée pour faire la lumière sur cette affaire. Le quotidien s'offusque de l'indifférence du pouvoir central Le nombre des morts rend apparemment insensibles les autorités à Antananarivo. Les habitants de la capitale eux-mêmes n'ont pas pris conscience de la gravité de la situation dans le Sud, alors qu'une grande partie de la viande bovine consommée provient, d'une façon ou d'une autre, des vols de bovidés. Si ces circuits mafieux étaient éradiqués, il pourrait en résulter une hausse sensible du prix de la viande sur les marchés de la capitale. « Des innocents meurent et beaucoup de Malgaches souffrent pour que des citadins puissent disposer de sa ration quotidienne de viande de bœuf », ajoute le titre.

A Antananarivo, on tue 400 zébus par jour dont 40% ont été volés, selon une enquête menée par Bilal Tarabey, journaliste à *RFI*⁸. A Ambalavao, le plus grand marché de zébus de la Grande île, personne ne peut réellement certifier qu'un zébu présenté n'ait pas été l'objet d'un vol.

05/05 - Ankazoabo : 17 dahalo tombés sous les balles des militaires. Ces derniers sont tombés nez-ànez avec les bandits au moment où ils allaient regagner Toliara après avoir effectué une mission dans le

-

⁷ Cf. Blog Justmad - http://p5.storage.canalblog.com/56/25/448497/95800397.pdf

⁸ Cf. la vidéo postée sur le site du quotidien le Daily : http://ledaily.mg/madagascar-dahalo-magnifique-aventure-dans-le-grand-sud-de-lile/

district de Manja. Au terme de la fusillade, 170 têtes de bovidé ont été récupérés. Les malfaiteurs avaient frappé la veille dans le district de Morombe. Selon la gendarmerie, les assaillants étaient au moins 70, et bon nombre d'entre eux étaient armés fusils de chasse.

Pour l'agence de presse de l'océan Indien (APOI), la guerre dans le sud de Madagascar continue et a déjà fait des centaines de victimes. « Si les chiffres qui remontent jusqu'à la capitale sont impressionnants, ils ne représentent pourtant qu'une partie du phénomène. Tous les jours des affrontements font rage un peu partout dans le sud avec des morts et des blessés sur trois fronts : les forces de l'ordre, les bandits et les villageois ».

07/05 - Un affrontement entre des dahalo et les militaires de la 117ème compagnie de Betroka pour un vol des 300 bovidés a fait 23 morts. En prenant en tenaille la localité, la centaine d'assaillants ont exécuté un villageois et raflé au passage une centaine de bovidés. En essayant de tenir tête aux malfaiteurs, un chef de famille a été grièvement blessé. 20 malfaiteurs ont été tués ainsi que 2 militaires.

10/05 - Amboasary-sud: 180 bandits se sont heurtés aux forces de gendarmerie, après avoir incendié 25 foyers, et exécuté 5 villageois. 10 d'entre eux ont trouvé la mort. Attaqués à coups de grenades offensives par le groupe d'intervention mobile du groupement de gendarmerie de la région Anosy, 180 dahalo qui avaient brûlé 25 foyers dans ce village, ont subi de lourdes pertes. En se heurtant à ces gendarmes armés de Kalachnikov et de lance-grenades, leurs comparses terrifiés ont battu en retraite. Des accrochages avaient déjà eu lieu la veille dans ce village. Les bandits sont revenus sur les lieux pour se venger de la mort d'un des leurs, tué par le fokonolona. Le village a dû être évacué. Un convoi a conduit les familles déplacées à Ankazoabo. Cinq villageois ont été blessés à Ampanasamaina Ambositra. Ils se sont heurtés à 10 dahalo armés de fusils de chasse.

08/05 - Des gendarmes d'élite pour délivrer les zones rouges du Sud de l'emprise des dahalo. « L'heure est grave. Des actions seront entreprises, pour contrecarrer les vagues d'attaques de bandits de grand-chemin, qui ont fait sombrer dans la terreur des zones sensibles du Sud de la Grande Île », a souligné le général Paza, secrétaire d'État chargé de la gendarmerie nationale. Des éléments surentraînés seront envoyés sur le champ de bataille. « Ce ne sont pas les effectifs qui manquent. En revanche, il faut des moyens matériels et financiers. C'est le conseil des ministres qui va en décider », a-t-il annoncé. Les gendarmes qui seront dépêchés seront triés sur le volet dans les formations spécialisées, à l'instar des compagnies d'intervention (CSI) d'Ivato et de Sakaraha, du groupe de sécurité et d'interventions spéciales (GSIS) et des forces d'intervention de la gendarmerie nationale (FIGN). Ils suivront des formations complémentaires de commandos. Ce projet s'inscrit dans la politique générale de l'État. La sécurisation du grand Sud bénéficie du soutien du président de la République, affirme-t-il. «Ses appuis porteront notamment sur une dotation en matériels. Nul n'est censé savoir que la grande partie de l'arsenal des forces malgaches a été produite pendant la grande guerre, et même les infrastructures sont devenues vétustes », a confié le numéro un de la gendarmerie. « Des armes plus modernes sont attendues pour cette opération », poursuit-il. Le général François Rodin Rakoto, commandant de la gendarmerie nationale, concède que l'insécurité dépasse actuellement les possibilités des brigades et des compagnies ayant la compétence territoriale dans ces zones sensibles. La stratégie est à mettre en œuvre dans les 3 mois, après validation du gouvernement. Une stratégie à long terme sera également arrêtée.

11/05 - Dans le district d'Amboasary Atsimo la population lance un appel de détresse aux responsables politiques. La situation sécuritaire ne cesse de se dégrader, avec plus d'une centaine de toits partis en feu tout récemment. Un député élu de cette région a annoncé publiquement la mort d'une soixantaine de civils à Amboasary Sud. Une information démentie par la gendarmerie nationale.

12/05 - Lancement d'une opération de gendarmerie dans le Sud. 150 gendarmes sont envoyés en renfort pour lutter contre les dahalo. 50 gendarmes sont déjà sur place, venus de Taolagnaro et 100 autres sont en route depuis la capitale. Cette force doit se répartir entre la ville de Betroka et Amboasary Sud. Le nouveau commandant de la gendarmerie nationale, le général François Rodin Rakoto, qualifie cette opération de « coup d'arrêt ». Pour le secrétaire d'Etat à la gendarmerie nationale, le général Didier Paza, ces 150 hommes sont une force « dissuasive », chargée de « sécuriser la population avant tout », « d'appréhender les voleurs de zébus mais pas de tuer n'importe comment ». Le premier ministre annonce qu'un conseil journalier se tiendra pour contrer l'insécurité dans le Sud. L'opération pourrait durer 3 mois et nécessitera un budget de 100 millions Ar. Les responsables de la gendarmerie nationale pointent du doigt le « blanchiment de bovidés » orchestrés par des membres de l'administration qui favorisent les activités des dahalo. RFI rappelle que la dernière opération du genre avait fait couler beaucoup d'encre. En 2012, l'opération spéciale Tandroka avait été accusée d'avoir commis des exactions contre les civils, dénoncées notamment par Amnesty International.

13/05 - La France note une nouvelle diminution des moyens sécuritaires à Nosy Be. L'île aux parfums reste encore un paradis classé fortement à risque en matière de sécurité. François Goldblatt, ambassadeur de France, reste inflexible sur la question, estimant que la concrétisation des engagements pris par les autorités en matière de sécurité ne sont pas tenus. « *Nous ne pouvons pas jouer à la roulette russe sur la sécurité de nos compatriotes* », déclare-t-il, dénonçant au passage des propos qui semblent minimiser « *les actes barbares et la mise à mort méthodique et calculée de ses compatriotes par une foule calme et qui n'était pas en délire* ». Les pressions et les intérêts économiques ne suffiront donc pas à faire changer d'avis la France avant la haute saison touristique.

21/05 - La France lève le classement en « zone orange » de Nosy Be. « S'agissant de la sécurité, le calme observé depuis plusieurs semaines (à Nosy Be) tient notamment au renforcement des moyens humains et matériels mis à la disposition des forces de l'ordre. Le classement en zone orange (déconseillé sauf raison impérative) est levé », annonce le ministère français des affaires étrangères, peu après la visite sur place du chef de l'Etat et du représentant de la Banque mondiale.

13/05 - Un violent accrochage est survenu entre les habitants de deux Fokontany, sur la commune de Maromby, district d'Amboasary Atsimo, région Anosy⁹. Le BNGRC fait état de 22 décès, 3.000 sansabris, hébergés chez des voisins ou des proches, 125 cases incendiées et 275 cases détruites. Quelques 4.000 têtes de zébus ont été volées. La Région Anosy a octroyé 100 sacs de riz pour les sans-abris déplacés et fourni des tentes. Le Programme Alimentaire Mondial (PAM) fournit une assistance alimentaire d'urgence à 1.400 personnes déplacées La scène, décrite par la gendarmerie nationale d'Amboasary Atsimo, le chanteur D'Garry, originaire du Sud, ainsi que par le bureau national de gestion des risques et des catastrophes (BNGRC), ressemble à celle qui se déroule aujourd'hui au Soudan du Sud ou en RCA. 100 éléments de la FIGN sont arrivés dans le district en renfort des forces de l'ordre pour rétablir la sécurité et un autre contingent de 100 éléments attendent les décisions pour appuyer le rétablissement de l'ordre et le maintien de la paix entre les deux villages. Pour D'Garry, la corruption et l'impunité des malfrats sont à l'origine de la situation. Les commentaires font allusion à des intérêts divergents entre communautés : l'une tire ses ressources de l'exploitation du sous-sol (pierres précieuses tel le saphir et le mica) et qui les place pour partie dans l'élevage, et l'autre qui convoite ces richesses du sous-sol et souhaite expulser les migrants qui profitent des terrains de parcours de leur cheptel. La Nation s'étonne du silence de la communauté internationale face à ces évènements.

Un géologue note que le théâtre des violences est également une zone où la présence de métaux précieux et minerais est avérée. Parmi ceux-ci, l'uranium, le saphir, le rubis, la tourmaline. Depuis 2009, Pan African Mining a obtenu de l'Etat 10.000 km2 de concessions pour exploiter l'uranium sur le site de Maromby, non loin de d'Amboasary Atsimo, mais aussi le mica, la citrine, le cristal, le charbon à Sakoa et les terres rares. Selon La Gazette, ces tensions d'origine ethnique entre villages auraient été exploitées par des étrangers cherchant à faire main basse sur des gisements de saphir et de terres rares. Une délégation des habitants de la région s'est rendue dans la capitale pour rapporter ces rumeurs et alerter les autorités sur la gravité de la situation.

Un bilan au 21 mai fait état de 479 bâtiments détruits ou incendiés, dont 3 églises et une école. Le général en retraite Sylvain Rabotoarison, président du Conseil pour la réconciliation malagasy (CRM/FFM) s'est rendu sur place. Il en appelle au chef de l'Etat : lui seul peut a la capacité de faire baisser la tension, il doit mettre la main à la pâte, déclare-t-il.

Les villageois de deux fokontany de Marovato dans le district de Taolanaro s'accusent mutuellement d'entretenir des dahalo, provoquant des affrontements et la destruction par le feu de 200 maisons.

16/05 - Selon *Le Daily*, les forces de l'ordre ne sont pas encore parvenues à juguler le conflit. Le bilan serait de 50 morts, parmi lesquels de femmes, des enfants et des handicapés.

14/05 - Une soixantaine de malaso attaquent un marché dans le district d'Ihorombe. Les 4 gendarmes dépêchés sur place n'ont pas pu faire face à la situation, l'un d'entre eux a péri durant les affrontements et un autre est gravement blessé. La Nation rappelle que de nombreuses communes reculées subissent le même sort. Le manque d'effectif de la gendarmerie ainsi que l'éloignement des brigades favorisent l'impunité. Les opérateurs économiques et les communes réunissent des fonds pour tenter de rétablir la sécurité.

Justice et Droits de l'Homme à Madagascar

⁹ Cf. le reportage de *France 24* - http://observers.france24.com/fr/content/20140516-querelle-meurtriere-chaos-deux-villages-sud-madagascar-andranondambo-ambatotsivala - http://observers.france24.com/fr/content/20130409-nouvelle-emission-ligne-directe-observateurs

- 14/05 Suite à une attaque de dahalo à Antsalova, un civil a été tué, un autre blessé. Deux dahalo ont également perdu la vie durant l'assaut contre les militaires. Les parents d'élèves craignent le retour de ces bandits et hésitent à envoyer leurs enfants à l'école.
- 16/05 Une commission ad hoc présidée par le député Mara Niarisy a été créée à l'assemblée nationale pour lutter contre l'insécurité. Initialement prévue pour se pencher sur les événements d'Amboasary Atsimo, elle élargira ses travaux aux stratégies à adopter pour lutter contre l'insécurité et prévenir de tels événements. Le député déplore le manque de préparation des forces de l'ordre et leur sous-équipement, notamment en moyens de communication ; ils manquent de compétence, d'endurance et de force morale. Le recrutement de réservistes pourrait être envisagé. Les forces de l'ordre affirment disposer d'un plan et envisagent de déployer l'opération « coup d'arrêt » dans les régions Atsimo Atsinanana, Anosy, Androy, Atsimo Andrefana, Menabe, Melaky et Bongolava.
- 19/05 La sécurité arrive enfin en débat à l'assemblée nationale. Huit ministres du gouvernement ont pris part à ce débat, dont ceux chargés de la sécurité, du maintien de l'ordre public, du commerce et de l'élevage. Selon plusieurs députés, l'une des propositions serait de remplacer immédiatement les chefs de district et des forces armées locales, régulièrement accusées de connivence avec les dahalo. L'un d'eux suggère de limiter le mandat des policiers et des gendarmes à trois ans dans une même localité pour limiter la mise en place de la corruption. Le député d'Ambalavao explique qu'il a dû payer lui-même l'essence pour les gendarmes, après une attaque de dahalo contre sa ville, rapporte *RFI. La Gazette* déplore que les paysans en prise avec l'insécurité n'aient d'autre solution que mettre en œuvre les « *dina* », conventions censées gérer les conflits au sein de la société mais qui sont souvent sources de tensions. Et quand on laisse les civils régler eux-mêmes leurs différends, ils finissent par s'entretuer. Selon le quotidien, la situation sécuritaire relance le débat sur le maintien de la peine de mort qui figure toujours dans les textes mais n'est plus appliquée.
- 17/05 Malgré l'annonce du retour au calme par les autorités, comme celle faite par le ministre de la défense nationale, le conflit entre les deux villages persiste. La chasse à l'homme effectuée par les villageois dépasse actuellement les frontières des deux fokontany. Le principal défi est aujourd'hui le retour des personnes déplacées qui ont effectué 85 km de marche pour rejoindre Amboasary-Atsimo. La croix rouge Malagasy, le CICR et l'Unicef coopèrent avec le BNGRC pour venir en aide aux réfugiés. Une centaine de villageois n'ont pas encore donné signe de vie. Ils seraient retranchés dans la forêt.
- 19/06 Hery Rajaonarimampianina évoque la nécessité de mettre en place le haut conseil de la défense nationale (HCDN). Selon la Constitution, « sous l'autorité du président de la République, [le HCDN] a notamment pour mission de veiller à la coordination des actions confiées aux forces armées afin de préserver la paix sociale ». La création de cette structure parait s'imposer pour mieux coordonner la lutte contre l'insécurité qui connait une recrudescence dans plusieurs régions. Le président de la République annonce en outre qu'« un effort considérable » sera fait dans le sens du renforcement de l'équipement des forces armées. Des propos qui ont été tempérés par le ministre de la défense nationale qui rappelle que les moyens disponibles dans le budget 2014 sont extrêmement limités.
- 20/05 Dans le cadre de la lutte contre l'insécurité dans le Sud, le gouvernement Kolo lancera durant un mois une opération de grande envergure appelée « croissant rouge », pour décrire la forme de la côte Sud de la Grande île. Le ministre Rivo Rakotovao a annoncé le déploiement de matériel et moyens importants. Conformément à la résolution des députés et pour garantir plus d'efficacité, les forces de l'ordre seront accompagnées pendant cette opération par des élus locaux et des représentants des districts victimes d'actes de banditisme.
- Amboasary Sud: Des centaines de vandales se sont retranchés en pleine forêt après avoir mis à sac et incendié un village. Les gendarmes ont mis la main sur une partie du butin, La population redoute une nouvelle incursion. Cinq réfugiés qui allaient regagner leur village après que celui-ci a été mis à feu et à sang, ont été décapités. La pomme de discorde est un gisement de saphir, découvert en 1991, selon les explications d'Alphonse Maka, natif de la région Anosy et ancien membre du congrès de la Transition.
- 21/05 Entre 200 et 250 dahalo localisés dans les brousses de la commune de Mahaly, à Ambosary-Sud. Ces malfaiteurs seraient munis de Kalachnikov et de fusils de chasse. Des gendarmes sont à leurs trousses.
- Monja Roindefo, ancien premier ministre de la HAT et président du Monima apportera des éléments d'éclaircissement sur la situation sécuritaire qu'il considère comme « une véritable tragédie humaine ». Il a commencé à alerter l'opinion internationale afin d'encourager l'élaboration d'une stratégie pour venir en aide aux populations du Sud. Il a eu notamment un entretien avec l'ambassadeur sud-africain.

- 22/05 Les véhicules 4x4 reçus en don par le candidat Camille Vital, ex-premier ministre de la HAT seront affectés aux forces de l'ordre. Le chef de l'Etat a procédé à la remise de 135 des 350 véhicules à la police et à la gendarmerie nationale. 12 autres seront affectés aux autorités en charge de la sécurité des principales zones touristiques. L'identité du donateur n'a jamais été révélée officiellement mais une rumeur insistante désigne China Sonangol.
- 23/05 360 crosses de fusils de chasse d'origine russe et plus de 3.500 pièces de munitions découvertes dans un véhicule d'occasion au port de Toamasina. La cargaison comporte également 339 canons de fusils, 3.292 balles calibre 16 et 225 balles calibre 12. Selon les autorités, ces marchandises sont suspectes car elles nécessitent des formalités administratives. La découverte intrigue et inquiète car c'est ce type de fusil de chasse qui est utilisé par les dahalo dans le Sud. Certains analystes s'interrogent sur un possible lien avec les conflits villageois exacerbés par les prospecteurs de pierres précieuses. Le véhicule venait de Belgique et a été acheminée par bateau à partir de la France. Une femme, récidiviste, connue pour avoir établi des manifestes frauduleux, est recherchée. Selon *Ma-TV*, elle bénéficierait de protections en haut lieu. *Le Daily* rappelle que plusieurs trafics d'armes russes ont été découverts, le dernier en novembre 2013. Les enquêtes n'ont jamais été poursuivies, ce qui laisserait supposer l'existence de réseaux bien organisés.
- 26/05 La femme identifiée et recherchée est mariée à un élément de la gendarmerie nationale et appartenant à la Force d'intervention de la Gendarmerie nationale (FIGN). Leur domicile a fait l'objet d'une perquisition. Le couple de gendarme a été placé entre les mains des enquêteurs.
- 28/05 Ma-TV fait été de rumeurs mettant en cause deux personnalités proches du régime de Transition dans l'organisation d'un vaste réseau de trafics d'armes, avec la complicité de responsables du service des douanes du port de Toamasina et d'un transitaire, ainsi que d'une grande société de négoce international ayant son siège dans la capitale.
- 23/05 L'opération « coup d'arrêt » aurait déjà fait 9 morts du côté de la gendarmerie. Un officier souligne que les forces de l'ordre ont eu à affronter des hommes formés pour la guerre et non de simples dahalo. Il s'étonne de les voir disposer de fusils d'assaut de marque russe ou chinoise qui ne devraient pas se trouver entre les mains de civils. Le gradé laisse entendre que ces troubles pourraient avoir une origine politique. Les troupes dépêchées dans ces zones rouges percevront des indemnités révisées à la baisse, par manque de budget.
- **24/05 Des natifs de la région Anosy résidant dans la capitale proposent le renforcement des «** *dina* » ou autres formes d'organisation locale tout en impliquant les tribunaux pour faciliter leur homologation. Ils suggèrent la réunion d'urgence de tous les ministères concernés, la mise en place d'un comité de suivi et de contrôle des opérations d'urgence et la création d'une force spéciale.
- 25/05 Une pétition lancée sur Avaaz demande au président de la République de décréter un deuil national pour les événements dramatiques qui se sont produit et qui risquent d'enclencher un dangereux cycle de violence. « Il est essentiel que tous ceux qui sont attachés à la réhabilitation de l'Etat de droit et du respect de la vie humaine se mobilisent pour que les affrontements entre les villages d'Andranondambo et Ambotsivala, dont on a montré ces images insoutenables de dizaines de personnes massacrées, ne se reproduisent plus jamais », est-il mentionné. Les auteurs ajoutent : « nous savons que la seule répression n'est pas la solution ».
- 28/05 La commission ad hoc de l'assemblée nationale hausse le ton pour dénoncer le laxisme de l'exécutif face à la recrudescence de l'insécurité dans le Sud. Les parlementaires des districts considérés comme « zones rouges », entre autres, ceux d'Amboasary Sud, Ambovombe, Beroroha, Manja, Morombe, Morafenobe, Tsiroanomandidy et Ankazoabo Sud ont organisé une conférence de presse au cours de laquelle ils ont reproché au chef de l'Etat et au premier ministre de ne pas s'être rendus sur place, préférant « gaspiller l'argent de l'Etat dans des voyages à l'étranger » [allusion aux déplacements de Kolo Roger à Genève, son ancienne résidence, pour une réunion de l'OMS et du chef de l'Etat en Afrique du Sud pour l'investiture de Jacob Zuma]. Les députés dénoncent l'implication des forces de l'ordre, des délégués administratifs et de l'ensemble de l'administration dans la recrudescence des vols de bœufs. Les députés accordent un délai de deux mois à l'exécutif pour faire appliquer les recommandations qu'ils ont votées. Parmi les points que le comité ad hoc requiert pour le court terme figure, entre autres « l'affectation » de tous les responsables de la sécurité dans les zones sensibles et le renforcement des moyens logistiques, matériels et financiers des forces déployées. La surveillance des troupeaux de zébus par satellite fait aussi partie des résolutions votées. Une société sud-africaine spécialisée dans la location de satellites sera contactée pour une étude de faisabilité. Les membres du comité ad hoc ont indiqué qu'ils feraient en sorte d'améliorer les textes régissant le secteur de l'élevage et de la commercialisation des bovidés.

La commission nationale pour les droits de l'homme déclare que les droits humains ne sont pas respectés à Madagascar, notamment dans le Sud. Une délégation du comité pour la réconciliation (CRM/FFM) doit se rendre dans le Sud pour apporter sa contribution à la pacification de la région.

Une vingtaine de dahalo armés ont attaqué un fokontany sur la commune d'Andrano dans le district de Morafenobe. Ils ont volé une centaine de têtes de bovidés et abattu un père de famille et son enfant. Des gendarmes sont tombés dans une embuscade de dahalo à Mahaly, Amboasary-Sud. L'un des assaillants a été abattu.

30/05 - Les forces de l'ordre accusées d'exactions en marge de l'opération « coup d'arrêt » lancée pour rétablir la sécurité dans le Sud. Des citoyens originaires de la région de Taolanaro font état de pillages et d'agressions par ceux-là même qui sont censés les protéger. La gendarmerie assure qu'une enquête va être ouverte. RFI relate que le 19 mai un groupe de gendarmes est entré dans le village isolé de Besakoa, à 80 kilomètres du chef-lieu de district d'Amboasary Sud. Selon un témoignage, les gendarmes s'en sont pris violemment aux habitants : « C'était épouvantable, ils ont tabassé trois cents personnes, femmes, enfants, vieillards... On a envoyé une délégation là-bas le lendemain pour voir vraiment ce qui s'est passé ». D'après le porte-parole de ces habitants, les autorités locales n'auraient pas réagi à leurs plaintes. Une vidéo a été réalisée lors de la visite de la délégation. On y voit des habitants qui affirment avoir été frappés. Ils montrent des maisons et des commerces cambriolés. On voit aussi le corps d'un homme inconnu au village et abattu de sang-froid par les forces de l'ordre, selon les témoins. Le commandant de la gendarmerie nationale affirme qu'une enquête sera ordonnée et que des mesures seront prises s'il y a eu effectivement une bavure. Le responsable régional de la gendarmerie n'exclut pas une « erreur » d'un de ses hommes. Mais il précise que le village est un repère de dahalo. « Un village très dangereux qui accueille beaucoup de malfaiteurs », affirme-t-il.

Médias, liberté d'expression

03/05 - Journée mondiale de la liberté de la presse : à Madagascar, une presse aux mains d'intérêts privés, note RFI. Selon le dernier classement de RSF, Madagascar se situe plutôt parmi les bons élèves : le pays se classe 81^{ème} sur 180. C'est mieux que des pays comme la Grèce ou la Côte d'Ivoire par exemple. Ce classement de RSF se base sur des critères comme la sécurité physique des journalistes. l'ingérence du pouvoir ou encore le degré d'autocensure. Mais à Madagascar, si la liberté d'opinion est réelle, la réalité est plus complexe. Les organes de presse appartiennent tous à des hommes politiques ou des opérateurs économiques qui défendent leurs intérêts. Mais surtout, les journalistes sont sous-payés. Une large partie (parfois la moitié) de leur salaire mensuel vient des « indemnités de déplacement », une enveloppe que leur remettent les ministères et les entreprises, systématiquement, après chaque conférence de presse. On appelle cette enveloppe « la felaka », littéralement « la gifle ». Tous les journalistes disent la même chose : ils sont obligés d'acceptés cette enveloppe, parce qu'ils sont sous-payés. Le salaire d'un journaliste, y compris dans les grands journaux, varie de 50 à 100 euros par mois. Une journaliste raconte que cette enveloppe est faite pour influencer ses articles mais qu'en réalité sa liberté d'expression s'arrête où commencent les intérêts de son patron. Rocco Rasoanaivo, président du syndicat des journalistes, lui-même directeur du quotidien La Nation, le reconnait : la liberté d'expression est soumise aux « caprices » des patrons de presse, qui sont toujours des hommes politiques, des opérateurs économiques, voire les deux. Et selon lui le problème, c'est l'investigation : impossible d'enquêter en profondeur sur certains sujets comme la corruption ou les trafics de bois de rose. Ce journaliste confirme : « même si j'ai été témoin visuel de quelque chose d'illégal qui implique un homme politique ou un opérateur puissant, je ne citerai pas son nom. Parce que ma parole, en face de lui, ne vaut rien ».

Le comité central de la FJKM revendique la réouverture de *radio Fahazavàna*, fermée par le régime de Transition en 2010. C'est au soir de la mutinerie de la FIGN que la station avait été fermée et que quelques employés avaient été emprisonnés. D'anciens salariés avaient rencontré le premier ministre Jean Omer Beriziky en 2013, pour évoquer la réouverture mais le chef du gouvernement avait fait valoir que le ministre de la communication s'y opposait fermement.

21/05 - Les personnels de *radio Fahazavàna* demandent une rencontre entre Hery Rajaonarimampianina et le président de l'église FJKM, le pasteur Lala Rasendrahasina. Fermée le 20 mai 2010, la station demande aux autorités de réexaminer le dossier. Un culte œcuménique a été célébré pour cet anniversaire, en présence du professeur Raymond Ranjeva et de Fetison Rakoto Andrianirina. Le ministre de la communication et des relations avec les institutions n'a pas répondu présent mais il a fait savoir que la réouverture des stations privées sera examinée au cas par cas.

06/05 - « Le ministre de la communication ne rassure pas les journalistes », titre Madonline. Interpellé par les journalistes et l'Eglise FJKM à l'occasion de la célébration de la Journée mondiale de la liberté de la presse, le ministre a affirmé que les dossiers des radios fermées durant la Transition, notamment celui de la radio Fahazavàna, seront réexaminés. Il n'a pourtant rien promis. Les associations et le syndicat des journalistes sont plutôt pessimistes, car Cyrille Reboza et ses collaborateurs semblent se référer à 10 stations de radio tout au plus alors que, selon les associations, près de 80 stations ont été fermées par le régime de Transition. Le ministre a conservé la majorité des collaborateurs de son prédécesseur, Rolly Mercia, honnis de la profession, ce qui ne contribue pas à rassurer la profession.

10/05 - L'ancien ministre de la communication, Harry Rahajason, alias Rolly Mercia, a repris ses fonctions de directeur général du groupe de presse de l'homme d'affaires Mamy Ravatomanga, proche d'Andry Rajoelina. Un groupe comprenant les quotidiens bilingues Le Matin et La Vérité et le quotidien en langue malgache, Inona no Vaovao.

Des opposants au nouveau régime revendiquent la réouverture de la place de la démocratie à Ambohijatovo. Certains d'entre eux ont déjà entamé une démarche auprès de la commune d'Antananarivo et attendent avec intérêt les réactions du nouveau PDS, Ny Hasina Andriamanjato. « La place de la démocratie se trouve bien loin du palais d'Ambohitsorohitra. Mais il est depuis fort longtemps interdit de s'y réunir », déplore La Nation. Son accès a été interdit juste après avoir servi à mettre sur les rails le coup d'Etat de 2009.

ECONOMIE - SOCIAL - ENVIRONNEMENT

> Ressources minières, pétrolières et halieutiques, foncier

04/05 - La Grande île figure dans le Top 20 du « *Mining in Africa Country Investment Guide 2014* » (MACIG). Un classement réalisé par le cabinet singapourien Global Business Reports suite à la conférence annuelle African Mining Indaba qui s'est tenue au Cap en février. Le MACIG est le résultat d'une compilation de données sur les investissements miniers récents et les sites opérationnels en Afrique.

06/05 - Perle Zafinandro porte plainte contre les abus de Rio Tinto, annonce Le Daily. Depuis son implantation à Taolagnaro, la multinationale qui exploite l'ilménite est sujette à controverse. Perle Zafinandro, présidente de l'association Fagnomba, s'est rendue à l'AG des actionnaires à Londres pour dénoncer les abus du groupe dans la région Anosy. Perle Zafinandro est à la tête de l'association qui ne cesse depuis 2010 de pointer du doigt les méfaits de Rio Tinto-QMM. Ces protestations l'ont conduit à passer 58 jours en prison en compagnie de quelques membres de Fagnomba en mars 2013. Elle s'insurge contre les injustices dont la population locale est victime. Ses accusations portent notamment sur l'accaparement des terres et la destruction de l'environnement. La présidente de Fagnomba sera assistée par Mamy Rakotondrainibe, membre de l'association Tany basée à Paris et qui a été l'une des premières à dénoncer les agissements frauduleux de Daewoo Logistics, sous la présidence de Marc Ravalomanana. La requête malgache est appuyée par Roger Featherstone de l'Arizona Mining Reform, coalition qui demande à Rio Tinto d'arrêter l'exploitation du cuivre dans une zone de grande valeur environnementale et culturelle pour les Apaches d'Arizona. Ceux-ci bénéficient également du soutien de l'union syndicale mondiale IndustriALL qui a déjà lancé des campagnes contre Rio Tinto.

03/05 - Le pétrole malgache objet de toutes les convoitises 10. Exxon Mobil pense-t-il devenir le premier explorateur de pétrole de l'île Rouge ? C'est bien ce qu'on peut déduire des tractations qui se jouent sur l'exploration et l'exploitation de pétrole à Madagascar. Revenu en force dès le retour à l'ordre constitutionnel, le groupe américain joue des coudes pour développer ses activités à Madagascar. En témoigne, la réception faite au président nouvellement élu et le dîner qui s'est tenu en son honneur durant son séjour à Washington. Avec plus d'une quinzaine de sociétés en phase d'exploration pétrolière, Madagascar est devenu un pôle d'exploration et ce depuis plus d'un siècle. Si le pays n'en est toujours pas à sa phase de production, les estimations en cours parlent de milliards de barils disponibles dans les réserves pétrolières du pays, que ce soit sur terre ou offshore. Madagascar dispose d'une vingtaine de blocs pétroliers occupés par des sociétés pétrolières tandis que plus de 240 attendent encore preneurs. Conscient de ce potentiel, Exxon Mobil, actif depuis quelques années déjà sur des gisements comme Ampasindava ou Cap Saint-André, a su se montrer plus insistant ces derniers mois. Suspendus en 2009, les travaux de prospection ont très vite repris depuis l'élection d'Hery Rajaonarimampianina, avec des travaux dont les coûts sont estimés à plus de 100 millions de dollars. Le 17 juillet 2013, Andry Rajoelina avait fourni à la compagnie le renouvellement des

¹⁰ Source: <u>http://actu-eco.com/2014/04/petrole-malgache-objet-de-toutes-les-convoitises/</u>

licences de ses différentes filiales. Un renouvellement qui ne sera certainement pas remis en cause puisque plus que Madagascar, ce sont les Etats-Unis qui ont besoin d'un retour à la normale de la relation entre les deux pays. Outre cela, Madagascar dispose depuis 1996 d'une des législations en la matière les plus attractives, avec des redevances minières de 1% pour les produits transformés sur place ou encore un impôt sur le bénéfice des sociétés pétrolières réduit à 25% (au lieu de 35%). Conscientes des enjeux, la société civile est montée au créneau fin mars pour demander à la compagnie d'être plus transparente sur ses activités, dans le cadre de la préparation de l'étude d'impacts environnementaux et sociaux du bloc de Mahajanga 2001, d'une superficie de 13.489km². Une transparence et une implication souhaitées notamment en termes de contrat, de paiement des taxes et redevances diverses mais aussi au niveau du recrutement du personnel, qui devrait, selon les associations, privilégier plus les nationaux et les locaux durant la phase d'exploration.

13/05 - Madagascar pourrait faire bientôt partie des pays producteurs de pétrole. Une étape a été franchie avec l'annonce de la société Madagascar Oil. Le gisement qu'elle explore dans l'ouest, à Tsimiroro, dans la région de Morondava, est une « découverte commerciale ». Il pourra donc, à terme, être exploité et les perspectives commerciales semblent satisfaisantes. Le gisement renfermerait 1,7 milliard de barils de pétrole lourd. La commercialisation et l'exportation prendront encore quelques années, mais pour le ministre chargé des ressources stratégiques, Joeli Lalaharisaina, une étape est franchie et elle permet aussi d'envoyer un message positif aux autres investisseurs : « Il y a pas mal de compagnies qui ont voulu investir à Madagascar, mais qui ont hésité entre-temps. Donc, maintenant le moment est venu d'attirer les compagnies et de leur dire qu'à Madagascar, on a du pétrole actuellement ». Plus de 83.000 barils ont été produits en un an à Tsimiroro. Des barils qui ont été stockés ou utilisés par l'entreprise elle-même. Une vente-test va est organisée cette année sur le marché local.

14/05 - Le nouveau ministre des ressources stratégiques annonce l'élaboration d'une politique nationale des mines. Un état des lieux des permis est également prévu. Le ministre Joeli Valérien Lalaharisaina déclare : « En acceptant cette mission qui m'a été confiée, je suis guidé par quelques principes dont l'intérêt de la patrie, le professionnalisme, le développement durable et la préservation de l'environnement, la concertation avec tous les acteurs y compris le secteur privé, et le respect de la loi et des règlementations, nationales comme internationales ». L'inventaire et la cartographie détaillée des gisements seront poursuivis, tandis que les recherches géologiques et géophysiques seront étendues. Pour la filière or, une structure d'encadrement spécifique sera mise en place pour assurer une gestion efficace. « Nous allons également participer activement à la lutte contre le trafic d'or et de pierre précieuses. Les brigades minières et la police des mines seront renforcées », précise-t-il. Le cadre légal et règlementaire qui régit le secteur des mines et hydrocarbures sera actualisé. Le ministre envisage de rationaliser l'exploitation du chrome et d'engager un processus de recyclage des minerais stériles obtenus avec l'exploitation des gisements de chrome, nickel, cobalt et manganèse par les compagnies Kraoma et Sherritt.

16/05 - Le ministre des ressources stratégiques, Lalaharisaina Joeli, annonce que la compagnie nigériane Sapetro effectue des recherches pétrolières dans le secteur de Juan de Nova, appartenant aux îles Eparses gérées par la France et revendiquées par Madagascar. Le permis, d'une superficie de 13.770 km², a été octroyé via l'OMNIS, « étant donné que ce territoire fait partie de la zone économique exclusive de la Grande île », a-t-il précisé. Sapetro appartient à un ancien ministre de la défense du Nigéria.

22/05 - Lancement des travaux de levées sismiques en vue de l'extension du plateau continental. Sans perdre de vue sa revendication sur les îles Eparses, le gouvernement veut évaluer les perspectives de développement du plateau continental qui regorge, selon les dires du président de la République, d'importantes ressources. Madagascar est partie à la Convention des Nations unies sur le droit de la mer et conformément à celle-ci il entend jouir de ses droits. Les limites du plateau continental malgache s'étendent au-delà de 200 milles marins, lignes de base à partir desquelles est mesurée la largeur de la mer territoriale. Une demande d'extension des limites du plateau continental a été déposée aux Nations unies le 26 août 2011 par le premier ministre de l'époque, Camille Vital, et n'a rencontré aucune objection. Les techniciens estiment que l'extension du plateau continental au sud du territoire terrestre pourrait atteindre une superficie de 860.900 km², augmentant ainsi la superficie du territoire national à un peu moins de trois fois sa superficie actuelle.

16/05 - Le comportement d'une société minière chinoise à Manampatrana (Sud-Est) dénoncé par la société civile. Une plainte a été déposée au tribunal d'Ikongo à la suite de la destruction de 11 ha de rizières et de champs causée par l'exploitation aurifère. L'ONG Fiantso et l'Observatoire Malagasy des Droits Humains (OMDH) ont fait appel à l'association Voahary Gasy pour venir en soutien à la population locale. Le chef Fokontany à faire saisir conservatoirement les biens, appartenant à la société Hai-Nane. Alors que la justice suit son cours, et malgré l'ordonnance du tribunal, l'entreprise aurait poursuivi ses travaux d'exploration et d'exploitation. La population a refusé la compensation proposée par la société.

16/05 - Le ministère de la pêche et des ressources halieutiques entend renforcer ses interventions dans le domaine de la protection, en vue d'une gestion durable. Il n'y aura plus d'exploitation irrationnelle des ressources halieutiques. C'est en ces termes que le ministre Ahmad a montré sa détermination à lutter contre l'exploitation sauvage de différents produits. Des mesures d'urgence seront appliquées incessamment. Des études scientifiques sur le terrain devront être réalisées pour garantir une gestion durable de la ressource. Le ministère s'engage aussi dans la lutte contre la consommation des espèces protégées.

23/05 - Un nouvel accord de 6 ans en négociation avec l'UE pour le secteur de la pêche. « Nous espérons arriver à un accord visant un intérêt mutuel qui sera effectif à partir de janvier 2015 », déclare l'ambassadeur de l'UE. Cet accord qui porte sur la filière thon autorise les navires de l'UE venant principalement d'Espagne, du Portugal, d'Italie et de France à pêcher dans les eaux malgaches. Une compensation financière et des appuis au secteur de la pêche sont fournis en contrepartie. La quantité de pêche autorisée est actuellement de 15.000 tonnes par an. Ce tonnage sera discuté au cours des négociations. L'Europe souhaite l'augmenter mais le ministère de la pêche se dit soucieux de la préservation des ressources. L'accord portera également sur des aides aux populations vulnérables, au secteur privé intervenant dans l'aquaculture et la pêche à travers des prêts et la protection de l'environnement, notamment des mangroves. Dans le cadre de la surveillance de la zone de pêche de l'océan Indien, Madagascar bénéficie du programme régional, Smart Fish, financé dans le cadre du 10^{ème} FED. L'UE, à travers cet accord, contribue aussi au financement du budget du centre de surveillance de pêche et à l'autorité sanitaire halieutique.

17/05 - L'exploitation du corail noir sur le littoral Sud et Sud-Est continue malgré l'interdiction décrétée par les autorités de la région Androy. La population locale dénonce des plongeurs venus d'Antsiranana, de Nosy Be et de Mahajanga qui disposent des pirogues à moteur et sont équipés de bouteilles, de palmes et de scies à métaux. La collecte est transportée sous la garde d'individus en uniforme jusqu'à Antananarivo. Un appel a été lancé par les étudiants et anciens étudiants de l'institut halieutique et des sciences marines, de l'université de Toliara pour que cessent ces activités illicites. Le corail noir, inscrit à l'annexe II de la CITES, est destiné généralement à la bijouterie. Le kilo chez les pêcheurs s'achète entre 10.000 à 15.000 Ar. Arrivé dans la capitale, le kilo est vendu aux exportateurs entre 500.000 à 700.000 Ar. A l'étranger, une paire de boucles d'oreilles avec du corail noir travaillé se vend environ 200 dollars, tandis qu'une bague peut atteindre les 2.500 dollars. La brigade de police d'Ambovombe, région Androy, a mis la main sur 44 bouteilles à oxygène et d'autres équipements de plongée enfouis dans la plage du Faux Cap. Une tonne de coraux noirs a été saisie mais auraient ensuite disparu. Une tentative d'acheminement de 150 kg aurait malgré tout pu être déjouée Les cerveaux de ce trafic ont toujours réussi à passer à travers les mailles du filet. Le corail noir est considéré comme le bois de rose de la mer.

19/05 - Le collectif Tany fait des propositions pour la préparation de nouvelles politiques et lois relatives au foncier et aux investissements¹¹. Dans son objectif de défendre les terres et les ressources naturelles malgaches et de soutenir les citoyens et les paysans dans leur développement, le collectif livre ses réflexions et fait des propositions. Il réitère ses recommandations adressées dans une lettre ouverte au chef de l'Etat : gardons jalousement nos terres car leur valeur économique a beaucoup augmenté dans le monde ; arrêtons de louer nos terres souvent à bas prix pour des décennies à des sociétés et des fonds nationaux ou étrangers ; soutenons les paysans malgaches, qui constituent la majorité de la population, par une politique publique accordant la priorité à l'agriculture paysanne familiale. Aidons-les à améliorer leurs moyens et méthodes de production afin que leur travail leur fournisse des revenus décents et que Madagascar connaisse l'autosuffisance alimentaire, pour devenir par la suite exportateur de produits agricoles.

20/05 - Expulsion musclée de 800 habitants d'un quartier de la capitale, Ankadimbahoaka. 60 maisons ont été détruites. Au petit matin, un huissier s'est présenté, accompagné des forces de l'ordre. Un bulldozer est entré aussitôt en action. Des habitants qui ont tenté de protester ont reçu du gaz lacrymogène. Hommes, femmes et enfants ont pris la fuite avec le peu qu'ils ont pu emporter. Les victimes ont construit des barrages sur la RN7, démantelés par les forces de l'ordre. Les médias arrivés sur les lieux ont été écartés. Le fokontany avait reçu un préavis 2 jours auparavant mais n'avait pas pu avertir les habitants. La démolition serait intervenue avant que soit connu le jugement du tribunal. Le propriétaire du terrain est un *karana*, l'homme d'affaires d'origine pakistanaise Abdoul Rassoul, consul honoraire du Pakistan et PDG du groupe immobilier Filatex. Des députés se sont rendus sur les lieux pour tenter de rétablir le calme. Le député Naivo Raholdina annonce qu'une enquête parlementaire sera ouverte afin de trouver une solution pour ces familles sans abris. Le conseil des ministres du 23 mai 2012 avait décidé la suspension des expulsions ou des démolitions d'habitats et la mesure n'a pas été abrogée, fait-on valoir. Suite aux échauffourées qui se sont produites, la démolition des habitations a été interrompue. Certains sans-abri sont restés sur les lieux,

¹¹ Cf. Blog Justmad - http://p1.storage.canalblog.com/16/02/448497/96258982.pdf

d'autres ont été hébergés par des voisins. « Le Mapar défendra jusqu'au bout les victimes de ces injustices que ce soit ici à Antananarivo ou dans les autres provinces », déclare la députée du secteur. Une forte délégation du groupement politique s'est rendue au chevet des sinistrés pour offrir une enveloppe de 100.000 Ar et un sac de riz par famille, ainsi que des tentes. Les députés du Mapar n'ont pas manqué de rappeler que la décision du régime Ravalomanana de vendre des terrains aux étrangers a provoqué le mouvement populaire de 2009. Ils menacent de descendre dans la rue si des expulsions se produisent à nouveau. Le groupe Filatex est pointé du doigt pour sa politique d'accaparement de terrains dans plusieurs quartiers. L'ouverture d'une enquête parlementaire est réclamée pour faire la lumière sur les litiges fonciers impliguant des opérateurs karana. L'ancien Pds d'Antananarivo, Edgard Razafindravahy, a réagi l'accusation de TV Plus le citant comme responsable de l'accaparement de terres par des étrangers durant la Transition. « Aucune démolition d'habitat n'avait eu lieu de 2009 à 2013 jusqu'au jour où j'ai quitté l'hôtel de ville. Si des remblais ont pu se faire, c'est qu'ils ont été autorisés bien avant mon arrivée à la mairie », ajoute-t-il. L'Express estime qu'Andry Rajoelina exploite ces tensions pour regagner le cœur des couches défavorisées de la capitale, selon la recette utilisée en 2009 avant son accès au pouvoir. Cette année-là, déjà, alors qu'il était maire de la capitale, il s'était opposé au remblayage de terrains effectués par Marc Ravalomanana dans des rizières. Les remblayages ont pris un essor considérable pendant les 5 années du régime Rajoelina. La plus grande partie de ces terrains a été saisie par des étrangers et des individus qui leurs sont proches. L'accaparement de terrains par des ressortissants étrangers est devenu un phénomène général dans la capitale, provoquant un vif mécontentement qui s'exprime sur les réseaux sociaux.

Alain Ramaroson, ancien membre du CST, a promis de faire des révélations sur le PDG du groupe Filatex, Abdoul Rassoul. Lalatiana Ravololomanana dénonce une violation des droits de l'homme. Quant à l'ancien président Zafy Albert, il prévient qu'il sera aux côtés des victimes.

La LOI ajoute que le groupe immobilier Filatex et la société Assist Développement du Français Alain Moyon ont entamé chacun de leur côté des discussions avec les autorités municipales d'Antananarivo sur des projets de partenariat public-privé. Pour Assist, il s'agit de la construction et de la gestion de parkings modernes. Pour Filatex, de la réalisation d'une autoroute entre Antananarivo et l'aéroport d'Ivato.

Thierry Raharison, secrétaire général de l'association catholique « justice et paix », condamne la démolition des habitations d'Ankadimbahoaka, décidée en violation des textes internationaux ratifiés par la Grande île. Pour l'association, les expulsions actuellement constatées résultent de la corruption et de la course à l'agent des hommes politiques préoccupés par l'accumulation d'un trésor de guerre pour les élections qui devaient mettre un terme à la Transition. Ils sont ainsi facilité la vente de terrain à de riches hommes d'affaires qui profitent de l'ignorance de la population. Beaucoup de gens construisent sur des terrains qui ne leur appartiennent pas. Le phénomène a été notamment favorisé par l'exode rural et le développement des zones franches industrielles étroitement lié à cet exode rural. Certains fokontany délivrent aussi des permis de construire alors que cela ne relève pas de leur compétence. L'éducation citoyenne en matière de droit, et plus particulièrement dans le domaine foncier, s'avère indispensable.

21/05 - 120 habitations dans un autre fokontany de la capitale, à Ankorondrano-Andranomahery, devront être démolies suite à la vente du terrain au même acquéreur qu'à Ankadimbahoaka. Une soixantaine de maisons ont déjà été détruites après qu'aurait été accordé aux occupants un dédommagement. Les ménages qui ont accepté le marché admettent qu'ils ne sont pas propriétaires du terrain qu'ils occupent depuis une cinquantaine d'années. Certaines familles qui n'ont pas encore été touchées s'opposent à ce marchandage.

70 maisons appartenant à l'Etat dans la banlieue de la capitale, à Alasora, ont également fait l'objet de démolition. Un bulldozer a détruit 5 ha de cultures et d'arbres fruitiers sous la protection de l'armée. Les cultivateurs affirment avoir exploité ces terres et déposé des dossiers en vue de leur acquisition depuis l'an 2000, sans résultat. Les autorités de la commune n'ont été averties que la veille au soir.

22/05 - Est-ce le bon moment pour passer à ces démolitions en série ?, s'interroge *L'Express*. Dans plusieurs localités et quartiers, des petites gens ont été surprises par le déferlement de bulldozers et de bataillons de l'Emmo/reg venu faire exécuter une décision de justice. Une scène impossible durant la Transition où ministres et « parlementaires » ont pris la défense de ceux qu'il fallait exproprier et possédant pour la plupart un cagibi ou une « cellophane-ville ». Pourtant, c'est la Transition elle-même qui a favorisé l'acquisition massive de terrains domaniaux ou privés alors que les auteurs du coup d'État de 2009 reprochaient à Marc Ravalomanana d'avoir vendu des terres aux Coréens...Il est donc compréhensible que dès la fin de la Transition les propriétaires se précipitent pour récupérer leurs biens afin d'entamer des projets retardés de 5 ans par la crise et le plus souvent pour construire des demeures de luxe. Mais l'exécution d'une décision de justice est aussi la manifestation de l'État de droit tant réclamé et dont la restauration figure en bonne place dans le programme du président. Il faut comprendre que l'ancienneté sur un terrain ne veut pas dire titre, ni droit de propriété. Même s'il faut reconnaître que la vente de terrains domaniaux est

une affaire qui a rapporté durant la Transition, il ne faut pas en vouloir aux nouveaux acquéreurs dont l'activité est l'immobilier sous toutes ses facettes.

28/05 - Litige foncier : affrontement évité de justesse à Ampefy (région Itasy). 300 villageois se sont dressés face à des propriétaires d'un terrain de 49 ha venus démolir leurs maisons. Ils affirment avoir valorisé le terrain depuis plusieurs décennies et entamé les procédures d'obtention des titres fonciers, rapporte *Tananews*. Les propriétaires ont finalement accordé un délai de 15 jours aux occupants pour quitter les lieux. Les villageois affirment être prêts à résister. Un émissaire des squatters a demandé à l'ancien président Zafy d'intervenir en leur faveur. Des sources indiquent que les titres de propriétés des terrains datent de 1993 et qu'en première instance comme en appel ou en cassation, les squatters n'ont jamais eu gain de cause. Par ailleurs, contrairement à ce qui a été affirmé, seules 10 maisons seraient concernées par la démolition et non 58. Le propriétaire a fait de multiples offres aux villageois, déclare un responsable administratif local. Ce conflit autour d'un terrain rappelle le drame qui s'est déroulée à 5 kilomètres de ce village. Le différend entre les occupants et le propriétaire du terrain s'était déjà terminé dans un bain de sang, rappelle *L'Express*.

Filatex et consorts: des cas « foncièrement « compliqués, titre Le Daily. Le litige impliquant les habitants d'Ankadimbahoaka au consul honoraire du Pakistan, patron du groupe Filatex et d'Enelec est le énième symptôme des problèmes fonciers auxquels l'Etat est confronté depuis des décennies. Ce cas, non isolé, ramène au problème de l'accaparement des terres, très vivace durant la Transition. Les conditions d'acquisition des terrains se caractérisent par leur absence de transparence et la discrétion qui accompagnent ces transactions. A preuve les antécédents Daewoo, Tozzi Green, Delta Petroli, Mada Woodlands, Bionexx... Les dirigeants tiennent souvent un double langage: opposés par principe aux accaparements, ils signent des accords en catimini avec ces sociétés. Le secteur foncier peine à entrer dans la modernité, il est miné par la corruption. Il s'agit pour l'Etat de trouver un juste équilibre entre le « légal » et le « légitime », de privilégier la régulation sur la répression.

Midi rappelle que les occupants de terrains font face à d'énormes difficultés pour finaliser la longue et difficile procédure d'acquisition de titres fonciers. La question est aussi de savoir comment et quand Filatex a obtenu les titres des nombreux terrains qui font actuellement l'objet de litiges dans divers quartiers de la capitale. Nul n'ignore que la justice occupe le premier rang en termes de corruption au sein de l'administration. Devant la tournure prise par les évènements, le conseil des ministres a décidé de suspendre toutes les procédures de démolition et d'expulsion d'habitations jusqu'à ce que les ambigüités entourant cette affaire d'Ankadimbahoaka soient éclaircies. Rivo Rakotovao, ministre d'Etat en charge de l'aménagement du territoire, a obtenu de Filatex que ces populations soient indemnisées, indique *Tribune*.

Trafic de bois de rose et de ressources naturelles

01/05 - Des exportations massives de bois de rose dénoncées par un informateur, révèle *La Nation*. Ce dénonciateur gênant dont l'identité aurait été découverte, aurait reçu des menaces de la part des réseaux à l'origine de ces opérations frauduleuses. Les services de répression des trafics internationaux auraient procédé à la saisie de 6.000 tonnes de bois de rose sur un bâtiment ayant accosté dans le port de Singapour, pour une valeur estimée à plus de 78 millions de dollars, d'après les indications fournies par l'expremier ministre Jean Omer Beriziky à l'occasion de sa passation de service. Il s'agirait de la saisie la plus importante jamais réalisée. Un homme d'affaires indo-pakistanais très connu dans la Grande île, également cité dans des affaires de trafics de drogue, serait l'un des cerveaux de cette filière mafieuse, selon le quotidien. Il aurait participé activement au financement des récentes élections. Se trouveraient également cités d'importants responsables étatiques et des magistrats en poste sur le littoral d'où sont exportés les rondins vers des destinations asiatiques en passant par des ports de l'Afrique australe. Le dernier conseil de gouvernement Kolo s'est emparé de ce dossier qui aurait soulevé la surprise et l'incrédulité des participants. Jusqu'à présent aucune interpellation n'a eu lieu. Les investigations se poursuivent, avec des concours internationaux. L'affaire constitue à n'en pas douter un test de la volonté du nouveau président d'éradiquer ce circuits mafieux jusqu'ici intouchables, conclut le titre.

02/05 - Vers la saisie des bateaux des armateurs. Le nouveau ministre de l'environnement, Anthelme Ramparany, prévoit une extension de la mission du comité de pilotage chargé de la gestion des stocks de bois de rose saisis en mettant en place une structure opérationnelle se chargeant de l'arrestation des trafiquants. « Les partenaires techniques et financiers attendent le signal fort de l'administration pour pouvoir apporter leur appui en matière de lutte contre le trafic de nos ressources naturelles. Nous allons d'abord élaborer un projet de loi visant à saisir les compagnies maritimes qui assurent le transport des bois de rose illicites. Le navire de ces armateurs seront ainsi saisis et feront l'objet d'une vente aux enchères », annoncet-il. Des pourparlers sont en cours avec des pays comme la Tanzanie et le Mozambique pour rapatrier les rondins saisis dans leurs ports. « Il faut trouver une autre solution via des négociations ou conventions internationales pour lutter contre le trafic. En effet, même si ces bois précieux sont désormais classés dans

l'annexe II de la CITES, il y a des pays qui ne sont pas membres de cette organisation comme Zanzibar et le Mozambique. Les trafiquants effectuent ainsi une escale vers ces pays en vue de blanchir les bois de rose en provenance de Madagascar par le biais de nouvelles transactions avant de les réexpédier à destination de Hong-Kong », ajoute-t-il. L'ambassadeur de l'UE a mis le gouvernement devant ses responsabilités : le rétablissement de la bonne gouvernance attendu par l'Europe passe par l'éradication de ces trafics.

08/05 - Le collectif citoyen « Madagasikara Soa » fait remonter l'origine du trafic de bois de rose à l'ère Ravalomanana. Le Daily, qui se réfère à un dossier publié sur son site en février 2008¹², écrit : « Entre 2004 et 2008, les saisies effectuées par l'État en matière de bois de rose auraient dû lui permettre d'engranger près de 200 millions d'euros. Or, à notre connaissance, aucune trace d'une telle somme ne figure dans les caisses de l'Etat ». A l'origine de ces trafics, les cyclones, Elita et Gafilo qui ont frappé Madagascar en 2004, déracinant des milliers d'arbres, dont une grande partie de bois précieux. Le gouvernement Sylla a promulgué en octobre 2004 un arrêté autorisant quelques opérateurs du secteur à collecter, commercialiser et exporter le bois abattu. L'autorisation d'exploitation a pris fin officiellement le 30 mars 2005 mais la collecte, la commercialisation et l'exportation du bois précieux se sont poursuivies, cette fois-ci de façon illégale. Depuis, le gouvernement parle d'un trafic illicite alors qu'il est prouvé que la totalité des exploitants ont eu en leur possession des autorisations délivrées en bonne et due forme, établies par les autorités compétentes, notamment par le ministère de l'environnement. Les nombreux cas analysés par le collectif conduisent à affirmer qu'il s'agit d'une mise en scène bien ficelée à travers laquelle les acteurs s'interpellent, s'opposent, mais également s'entendent bien plus souvent qu'on ne le l'imagine. Le régime récolte les lauriers de la lutte contre la corruption, de la lutte pour la préservation des richesses naturelles et présente ses trophées comme autant de preuves de son assiduité à suivre les recommandations des bailleurs de fonds en matière de lutte contre la corruption et de préservation de la nature. Dans toutes ces affaires, le Bianco a été inefficace, adoptant le plus souvent une posture laxiste dictée par des intérêts qui ont pour causes son rattachement direct à la présidence. Dans certains cas, il aurait même été un acteur à part entière du trafic. Les pouvoirs qui se sont succédé sont passés maîtres dans la manipulation de l'opinion nationale et internationale, conclut le collectif.

13/05 - Hery Rajaonarimampianina claque la porte aux trafiquants de bois de rose et dénonce la mainmise des réseaux mafieux. « Ce dossier n'est pas chose facile parce qu'ils ont de l'argent et ils ont aussi le pouvoir. On les rencontre dans les institutions », reconnaît le chef de l'Etat. La Gazette abonde dans ce sens, affirmant que l'un des barons du bois de rose, Jean-Pierre Laisoa dit Jaovato, siège à l'assemblée nationale. Or, paradoxe, cet élu a été le chef de file du comité de soutien de Hery Rajaonarimampianina dans le Nord-Est lors de la présidentielle, lui apportant un soutien financier. Elu député à Antalaha, Jaovato espérait obtenir un renvoi d'ascenseur du chef de l'Etat en se faisant désigné candidat au perchoir par la PMP. Il n'en a rien été, le président lui ayant préféré Jean-Max Rakotomamonjy lors des deux élections du bureau permanent. Et La Gazette d'affirmer que ce dernier, président national du Leader Fanilo, a été élu député avec le financement de Jaovato...

16/05 - Le médiatique avocat français William Bourdon enquête sur le bois de rose, révèle *La LOI*. Fortement impliqué dans les investigations sur les « *biens mal acquis* » des dictateurs africains, il a mené du 15 au 17 mai une mission à Madagascar dans le cadre d'un appel d'offres lancé en 2013 par la Banque mondiale. Le but de ce contrat est d'aider le nouveau gouvernement sur les questions relatives aux stocks illégaux de bois précieux. Il a rejoint à Antananarivo Amélie Lefèvre, collaboratrice de son cabinet, ainsi que Jean-Pierre Getti, ancien président de la cour d'assises de Paris (par ailleurs vice-président de l'association Sherpa que William Bourdon préside), et Serge Lochu, économiste spécialiste de la filière bois, déjà présents dans la capitale malgache. William Bourdon et la dizaine de consultants locaux et internationaux sélectionnés doivent rendre un rapport au gouvernement en juin, dans lequel ils proposeront des options de vente des stocks saisis par l'Etat. Ils devront également émettre des recommandations pour améliorer l'arsenal juridique malgache afin de mieux encadrer ce commerce. William Bourdon est ancien secrétaire général de la FIDH.

19/05 - 16 conteneurs de bois de rose appartenant à un haut responsable de la Transition sont tou- jours entreposés au port de Toamasina, selon *Tananews*. Ils ont été saisis par la « *task force* » en 2009 avec 79 autres conteneurs qui, eux, ont pu être acheminés vers 5 ports chinois. Les 16 conteneurs ont été abandonnés sur place. D'après *Ma-TV*, 12 appartiendraient à une personnalité de la présidence de la Transition, 4 autres à un ancien premier ministre. Il était prévu que la cargaison transite par Maurice.

21/05 - Selon une enquête menée par La Nation, l'exportation frauduleuse en 2010 de 274 conteneurs de bois de rose a été organisée par un conseiller spécial d'Andry Rajoelina, avec la complicité d'un

¹² http://www.madagasikara-soa.com/filiere-bois-de-rose-entre-mythe-et-realite/#.UfeBarvTbBh.twitter

haut responsable d'une grande compagnie de transit maritime. Dans une communication enregistrée, ce membre de la présidence demandait l'accord de la compagnie de transit pour embarquer les 274 conteneurs qui devraient être exportés à partir de Vohémar. L'auteur de la communication évoquait la procédure à suivre pour régulariser l'embarquement de la marchandise auprès de la douane et de la « task force ».

28/05 - 34 conteneurs de bois de rose, soit environ 6,6 millions de dollars de marchandises, ont été saisis à Mombasa, au Kenya, rapport la BBC. Le navire était en provenance de Madagascar et faisait cap sur Hong Kong. « Comment est-il encore possible de prendre 34 conteneurs de bois de rose dans les forêts de Madagascar ? », s'interroge l'ambassade des Etats-Unis.

« 28 conteneurs en provenance de Madagascar et à destination de Hong Kong ont été interceptés au Port de Colombo au Sri Lanka », grâce à la collaboration entre la CITES, les douanes et Interpol, rapporte le dernier communiqué du conseil des ministres.

30/05 - Pour *La Gazette*, la bataille contre les trafics de bois de rose est perdue d'avance malgré la bonne volonté du président Rajaonarimampianina. En déclarant la guerre aux trafiquants, le chef de l'Etat partait avec un lourd handicap : l'un de ses principaux sponsors à l'élection présidentielle, notamment lors du second tour décisif, est un opérateur en bois de rose, le député d'Antalaha Laisoa Jean-Pierre, surnommé Jaovato, richissime opérateur économique dans le bois de rose et la vanille. Ce serait, entre autres, pour préserver cet homme d'affaires que moins de deux mois après avoir déclaré la guerre au trafic, le président de la République a annoncé à Paris, au cours d'une interview, son intention d'accorder l'amnistie aux opérateurs. L'annonce aurait déclenché une recrudescence des coupes. La double saisie loin des frontières malgaches montre que le trafic reprend de plus belle. Pour le quotidien, il faut que le pouvoir ose dévoiler au public l'identité de tous ceux qui sont concernés par les cargaisons saisies et que des condamnations soient prononcées à leur encontre ainsi qu'à l'encontre de leurs complices au sein des forces de l'ordre et dans les ministères. Il faut également encadrer les avances de fonds allouées par les banques aux opérateurs du Nord-Est. La Chine devrait enfin consentir à publier les vraies fausses autorisations délivrées par des autorités malgaches.

Environnement, calamités

01/05 - La marée noire évitée en mer d'Émeraude. Le pétrolier Tromso, échoué le 17 avril dans la mer d'Émeraude au nord de Madagascar, a pu être remorqué, ce qui écarte tout risque de marée noire dans ce site touristique paradisiaque, ont indiqué les autorités maritimes. Le remorquage du bâtiment s'est bien déroulé et il se trouve actuellement dans un pont de mouillage sûr de la baie d'Antsiranana a indiqué le commandant de la base navale.

11/05 - La police des frontières et le service de contrôle du ministère de l'environnement, de l'écologie et des forêts ont saisi 521 tortues à l'aéroport d'Ivato. Un passager en partance pour Nairobi a tenté de les transporter frauduleusement dans ses bagages. Depuis 2012, 93 tortues à soc sur les 400 individus vivant en milieu naturel ont été saisies aux frontières et envoyées dans un site d'élevage tenu par l'organisation non-gouvernementale Durrell. Les autres étaient des Radiata (tortue étoilée), une espèce en danger critique d'extinction sur la liste rouge de l'Union internationale pour la conservation de la nature (UICN), inscrite à l'annexe I de la convention Cites.

20/05 - La population remet en cause la lutte antiacridienne. Une invasion généralisée s'est produite dans les périphéries de la capitale alors que les autorités affirment que la situation est sous contrôle. Pour tenter de se protéger, les agriculteurs ont allumé des feux de brousse qui n'ont pas toujours pu être maîtrisés. La FAO admet qu'il s'est produit une rupture dans l'approvisionnement en pesticides et que l'inaction constatée durant la période de Transition rend les interventions actuelles plus incertaines. Les dégâts causés par cette invasion massive risquent d'aggraver le taux de malnutrition. La FAO invite les habitants à cesser les feux de brousse pour faire fuir les criquets. Ils peuvent « créer des nuisances à la santé et à l'environnement », prévient-elle

Bailleurs de fonds

01/05 - La procédure pour la levée des sanctions de l'UE est enclenchée et un premier décaissement du FED devrait être effectif fin 2014. L'information a été donnée à l'issue d'une rencontre entre la ministre malgache des affaires étrangères, Arisoa Lala Razafitrimo, et une délégation européenne. L'ambassadeur de l'UE, Léonidas Tézapsidis, a insisté sur les efforts à fournir en matière de bonne gouvernance. Madagascar devra fournir un état précis de ses besoins et définir ses priorités pour pouvoir bénéficier de cette aide. Une fois décidée la levée des sanctions prises en application de l'Accord de Cotonou, les fonctions d'ordonnateur national du FED seront transférées aux responsables malgaches. La ministre a réitéré la détermina-

tion du gouvernement à lutter contre le trafic de bois précieux. Des démarches ont été entreprises par le ministère afin d'obtenir la coopération des pays concernés, a-t-elle indiqué.

19/05 - « L'UE décide la reprise complète de sa coopération avec Madagascar ». Le conseil a décidé de lever les sanctions qui s'appliquaient depuis juin 2010 en vertu de l'accord de Cotonou. Andris Piebalgs, président de la Commission en charge du développement, se rendra à Madagascar au mois de juin « pour faire démarrer les travaux de programmation ». La mise en œuvre du 11ème FED couvrant la période 2014/2020, pour lequel une enveloppe de 455 millions d'euros est préalablement allouée, sera au cœur des discussions, ainsi que la réactivation du bureau de l'ordonnateur national. Les deux parties devraient également se pencher sur le document de stratégie pays sur lequel se basent les aides de l'UE. Sous la présidence Ravalomanana, c'était le « Madagascar action plan » (MAP) qui servait de base de travail pour l'ensemble des partenaires.

24/05 - L'antenne locale de l'UE officialise la reprise de la coopération avec Madagascar et dresse les grandes lignes de ce redémarrage. Léonidas Tézapsidis, ambassadeur de l'UE, s'est présenté devant la presse, entouré des représentants de la France, de l'Allemagne et du Royaume Uni. Sur l'enveloppe de 455 millions d'euros destinée à Madagascar dans le cadre du 11 est prévu également d'allouer 78 millions d'euros d'appui budgétaire pour « consolider l'appareil de l'État ». L'UE attend que le gouvernement établisse, « de façon précise », son programme de développement et adopte un budget rectificatif. L'UE sera attentive à la valorisation du secteur privé national et international, « pourvoyeur d'emplois », selon l'ambassadeur. Pour cela, le diplomate insiste sur la sécurité publique, mais aussi juridique. « Il faut que le secteur ait confiance en l'État de droit », déclare-t-il. L'État de droit et la bonne gouvernance seront les « fondamentaux » de la reprise de la coopération. Différentes formules sont envisagées pour ne pas accorder des crédits aux ministères sans possibilité de contrôle de leur utilisation. Dans ce cadre, il serait envisagé la création de « marchés à commande », qui permettent de débloquer très rapidement des fonds pour un projet précis.

02/05 - Le Japon multiplie ses gestes en faveur de Madagascar. L'ambassadeur du Japon a offert 17 millions de dollars à l'État malgache. L'affectation de ce portefeuille n'a pas encore été définie, les deux parties doivent se concerter à ce sujet. L'enveloppe pourrait pour partie être employée à l'amélioration de la situation des finances publiques. Le diplomate espère que la sécurité pourra être rétablie sur tout le territoire, pour permettre la reprise des contacts avec les investisseurs. Le Japon s'est engagé à poursuivre son aide pour l'extension et la modernisation du port de Toamasina, travaux estimés à 240 millions de dollars.

07/05 - Le FMI accorde 30,55 millions de DTS, l'équivalent de 47,4 millions de dollars, pour un programme que la facilité de crédit rapide (FCR) pourrait soutenir. Cet accord devrait passer devant le conseil d'administration du FMI en juin. Madagascar a des besoins urgents en termes de balance de paiement et en termes budgétaires pour éviter des perturbations économiques additionnelles. Un ensemble de mesures a été arrêté visant à améliorer les recettes fiscales et douanières, augmenter le financement des programmes d'investissements publics et de dépenses sociales, mettre fin à l'accumulation de nouveaux arriérés intérieurs et apurer les arriérés existants de manière graduelle, aborder le problème des subventions pétrolières tout en identifiant des mécanismes efficaces pour soutenir les plus vulnérables. Les deux parties ont également convenu d'une stratégie à moyen terme pour ramener l'économie malgache sur la voie d'une croissance durable et inclusive. Des réformes qui encouragent la gouvernance et l'État de droit, l'égalité des chances pour le secteur privé et les entrées d'investissement ont été recommandées. Techniquement, le FMI ne devrait pas imposer de conditions trop contraignantes pour l'octroi de la FCR,

Techniquement, le FMI ne devrait pas imposer de conditions trop contraignantes pour l'octroi de la FCR, estime *L'Express*. Mais un dossier sensible devra être abordé : celui du rétablissement de la vérité des prix des carburants, subventionnés par le régime de Transition pour épargner les automobilistes.

Le ministère de l'éducation discute avec les bailleurs de fonds pour sauver le système éducatif. L'octroi de subventions dépend de l'état des lieux dans chacune des directions régionales de l'éducation nationale, indique le ministre Paul Rabary, qui chiffre les besoins prioritaires à 187 milliards Ar. Trois points sont définis comme prioritaires : la réhabilitation et la construction de nouvelles salles de classe, la formation des enseignants, surtout les non-fonctionnaires, et l'allègement des charges parentales par la baisse, voire la prise en charge des frais d'inscription, de cantine scolaire et la dotation en kits scolaires.

15/05 - Le vice-président de la Banque mondiale pour la région Afrique en visite à Madagascar. C'est la première visite d'un haut responsable de la Banque mondiale à Madagascar après celle du président James Wolfesohn voici presque une décennie. Les discussions porteront sur les défis actuels de développement. Une visite historique qui témoigne de la normalisation des relations entre la Banque mondiale et Madagascar. Le groupe de la Banque, en collaboration avec le gouvernement et les partenaires au développement, prépare un nouveau cadre de partenariat stratégique qui définira le cadre d'intervention de la

Banque. Le portefeuille de la Banque à Madagascar comprend 10 projets d'investissement pour un engagement total de 701,5 millions de dollars couvrant les secteurs de l'environnement, la réhabilitation des services de base et les infrastructures. Priorité sera donnée à la réduction de la pauvreté et à l'amélioration les conditions de vie des populations les plus démunies, notamment par l'accès à la santé et à l'éducation.

20/05 - Banque mondiale : une enveloppe de 400 millions de dollars pour 3 ans. Son vice-président pour la région Afrique, Makhtar Diop, annonce la mise à disposition de cette somme dans le cadre de l'IDA 17. Le financement sera disponible à compter du 1er juillet et les décaissements s'étaleront sur une période de 3 ans. L'amélioration de la gouvernance économique figure parmi les objectifs. Des projets spécifiques seront également appuyés dans différents domaines dont la nutrition, la protection sociale et les infrastructures de base. Dans ce dernier domaine, la Banque s'est engagée à remettre en état des ponts endommagés qui perturbent le transport des biens essentiels. Ces fonds de l'IDA 17 s'ajouteront aux 320 millions mis à la disposition des autorités depuis 2011. Cette somme pourrait être révisée à la hausse, sous diverses conditions liées aux efforts réalisés par le pays. Un financement additionnel est prévu pour le projet environnemental 3, qui devait prendre fin cette année mais sera prolongé. « La protection des parcs nationaux et de la biodiversité, la création des activités économiques autour de ces parcs rentrent dans le cadre des projets environnementaux de la Banque ».

20/05 - La Banque mondiale s'attend à une reprise économique « relativement rapide » à Madagascar. « Ses nombreux avantages intrinsèques montrent que Madagascar devrait être en mesure de concevoir un décollage économique, tel que ceux vécus par les pays d'Asie orientale », note un rapport publié à l'issue du séjour du vice-président pour la région Afrique, Makhtar Diop. La croissance de l'économie malgache a atteint 2,5% en moyenne par an depuis 2000, soit beaucoup moins que le reste de l'Afrique, selon la Banque, qui constate que le revenu par habitant a stagné au cours de la même période, et a diminué depuis 2008. « Pour renverser la tendance, l'économie de Madagascar doit croître plus vite que la population, et ceux qui vivent en dessous du seuil de pauvreté doivent recevoir de façon accrue les bénéfices de la croissance », souligne l'institution.

21/05 - Le plan-cadre des Nations unies pour l'aide au développement (UNDAF) validé. Trois résultats majeurs sont attendus d'ici 2019 : réduction à 40 % de l'extrême pauvreté, augmentation à 15% du pourcentage des dépenses publiques gérées par les collectivités territoriales décentralisées et accès aux services de base de qualité (notamment dans les domaines de l'éducation, de la santé, de la mortalité maternelle et infantile et de l'accès à l'eau potable). Les programmes de ce plan-cadre représentent une enveloppe de 523,4 millions de dollars. Ce document est présenté comme l'instrument-clé pour assurer une meilleure efficacité à l'appui fourni par le SNU à la Grande île. Le suivi des OMD, entre autres travaux d'analyse, a été une étape essentielle du processus ayant abouti à la formulation de l'UNDAF 2015-2019.

23/05 - Relance de l'institutionnalisation de l'évaluation pour mesurer l'effectivité et les résultats des projets bénéficiant de financements publics et des bailleurs de fonds. Une première démarche en ce sens avait vu le jour en 2007 avec le MAP mais elle est restée sans suite avec la crise politique. Le président de Malagasy Association for Evaluation entend relancer la promotion de la culture d'évaluation avec le concours de 7 partenaires, parmi lesquels, l'État, les partenaires techniques et financiers, les universités et les opérateurs économiques. L'objectif est de mettre en place des standards nationaux et de rendre public les rapports d'évaluation. Le ministre de l'économie et de la planification, le général Herilanto Raveloharison, reconnaît qu'il y a de gros efforts à déployer pour inculquer cette culture aux acteurs concernés, notamment aux parlementaires.

28/05 - Les États-Unis lèvent toutes les restrictions qui pèsent sur l'aide directe à Madagascar, annonce la porte-parole du département d'État, Jennifer Psaki. Hery Rajaonarimampianina est invité à prendre part au sommet États-Unis-Afrique qui se tiendra à Washington les 5 et 6 août. Madagascar ne pourra cependant bénéficier à nouveau de l'Agoa que l'an prochain.

Divers

01/05 - Privés de leurs bourses d'études depuis plus de deux ans, les boursiers malgaches en Chine attendent vainement la réaction du gouvernement. L'impact de ce problème financier va actuellement audelà de leur impossibilité à payer leurs frais d'études et à régler leurs loyers, car faute de moyens deux étudiants gravement malades n'ont pas pu recevoir à temps les soins nécessaires. Les boursiers en Chine ont lancé un appel de détresse, resté jusqu'ici sans effet. D'autres étudiants sont frappés par les mêmes problèmes en Russie et en France.

02/05 - Bourses d'études impayées : les étudiants de l'université de Toliara bloquent la route nationale. Ils dénoncent un traitement discriminatoire entre étudiants originaires des différentes régions et récla-

ment le paiement intégral de 11 mois de bourses. Le ministère a décidé de ne payer pour l'instant aux étudiants de Toliara que 5 mois, dont 2 mois sur 5 pour le compte de l'année universitaire 2012-2013 et 3 mois sur 6 pour le compte de l'année universitaire 2013-2014.

Hydroélectricité: la Chine s'intéresse à un projet chiffré à 200 millions de dollars. Le projet d'Ambodiroka, d'une puissance de 40,55 MW et relevant du Madagascar action plan (MAP), avait vu le jour en 2006, sous le régime Ravalomanana. Un protocole d'accord entre une société chinoise et le ministère en charge de l'énergie avait été signé en juin 2006 et le contrat le 25 octobre 2006. Les étapes qui restaient portaient sur la finalisation de l'accord de financement entre les gouvernements malagasy et chinois et la réalisation de différentes études. Le projet avait ensuite été abandonné. Des opérateurs chinois reçus par le ministre de l'énergie ont fait part de leur intérêt pour la relance de ce projet situé sur le fleuve de Betsiboka, qui intéresse les régions de Maevatanana, et de Mahajanga mais qui pourrait également renforcer le réseau d'Antananarivo. La durée du chantier est estimée à 4 ans.

03/05 - Importation record de 187.000 tonnes de riz au premier trimestre 2014. Un volume qui représente le double des importations enregistrées au 1^{er} trimestre de l'année précédente. Ces importations ont permis d'alimenter le marché durant la période de soudure 2013-2014 et de compenser la forte baisse de production de 2013 mais elles pourraient peser sur les prix de la nouvelle récolte.

29/05 - L'insécurité alimentaire qui prévaut actuellement inquiète le PAM. Le pays, dont les récoltes avaient été endommagées par des cyclones et l'invasion acridienne l'an dernier, voit 28% de ses ménages situées en zone rurale en proie à l'insécurité alimentaire. D'après l'organisation internationale, 4 millions de personnes sont concernées par le péril. « Les communautés les plus vulnérables sont encore confrontées à des conditions défavorables, notamment la poursuite de l'invasion acridienne et la faiblesse des précipitations. Les perspectives en termes de récoltes sont particulièrement défavorables dans les zones touchées par les criquets » indique la porte-parole du PAM.

07/05 – « La BNI Madagascar risque de tomber sous la coupe du consortium mauricien IOFHL, téléguidé en coulisse par un richissime indopakistanais, qui n'a aucune expérience ni savoir-faire en matière bancaire », titre La Nation. Ses personnels et les petits actionnaires attendent de pied ferme la décision du conseil d'Etat sur ce dossier sensible. Les responsables étatiques qui sont intervenus dans le dossier de vente des parts du crédit agricole ont tous donné champ libre à ce magnat, de même que la commission de supervision bancaire et financière (CSBF). Même la SFI, filiale de la Banque mondiale, qui détient 10 % des actions de la BNI, a voulu vendre en catimini ses parts au karana mauricien. Pour le quotidien, la BNI risque de servir de machine à laver d'argent sale. L'opinion s'interroge sur la nature de l'influence exercée par ce groupe sur les autorités malgaches.

08/05 - Affaire BNI : le conseil d'État prononce son verdict : l'autorisation préalable émise par la commission de supervision bancaire et financière le 5 septembre 2013, confirmée par l'autorisation définitive du 31 mars pour la prise de participation du consortium IOFHL, est approuvée par le conseil d'État. Les requêtes individuelles des petits actionnaires pour l'annulation de cette lettre du 5 septembre 2013 ont été rejetées. La décision finale du conseil d'État met fin à la suspension de la vente d'actions. Le consortium d'Hassanein Hiridjee détient 50% des titres. A savoir, 40% qui ont appartenu au crédit agricole, et 10% qui ont été cédés par la SFI. Selon *Midi*, Ciel Investment Ltd, qui fait partie du consortium mauricien Indian Ocean Financial Holdings Ltd (IOFHL), vient d'ouvrir son capital à de grands investisseurs européens, qui sont tous des références dans leurs domaines d'activité respectifs. « *Dans le contexte actuel, le groupe CIEL est en passe de devenir un partenaire de référence dans la région océan Indien et la BNI sortira renforcée par la présence de ces grands investisseurs* », se félicite le quotidien.

14/05 - La liquidation de la banque industrielle et commerciale de Madagascar (BCIM), alarme ses clients. Ils sont plus de 2.000 à voir leur argent bloqué depuis une semaine, depuis que les autorités de contrôle bancaire ont retiré l'agrément de l'établissement dont l'actionnaire majoritaire est un homme d'affaires qui a la double nationalité hongkongaise et malgache. Les clients ont découvert avec surprise les portes de leur agence fermées. La banque a été mise en liquidation. Plusieurs d'entre eux ont constitué un collectif qui multiplie les actions auprès du tribunal de commerce et des autorités, jusque devant le domicile du président de la République. « Qu'on arrête cette liquidation, qu'on trouve des solutions. Partout dans le monde, quand il y a eu des banques en difficultés, il y a eu sauvetage des banques. Il y a plusieurs moyens, mais il faut d'abord qu'on ait la volonté politique de ne pas tuer cette banque », déclare la présidente du collectif. Un liquidateur a été désigné. Les autorités restent silencieuses sur le sujet. Selon Midi, Andry Rajoelina aurait décidé de récupérer politiquement cette affaire en se proposant d'y apporter une solution à titre humanitaire. Une démarche qui pourrait aboutir, l'ancien président de la BICM.

09/05 - Au moins deux projets de construction d'une autoroute à péage entre Antananarivo et Toamasina sont actuellement en compétition, révèle *La LOI*. L'un d'eux est promu par des investisseurs chinois, tandis que l'autre est le fait du groupe Assist développement, dont le PDG est le Français installé de longue date à Madagascar Alain Moyon. Ce dernier a présenté ce dossier à Hery Rajaonarimampianina. Il appartient à un total de 14 projets, dont 9 concernent l'hydro-électricité et un serait cette autoroute à péage qui ferait 100 km de moins que la route actuelle, ce qui permettrait d'effectuer le trajet en 2h30 au lieu de 6h. Selon les promoteurs, l'économie réalisée en termes de consommation de carburant, d'usure des pneus et de temps de transport viendrait compenser le prix du péage. Mais l'investissement prévu est lourd : plusieurs centaines de millions d'euros si on y intègre les infrastructures attenantes. Aussi, pour amortir ce coût et engranger des bénéfices, le promoteur privé devra décrocher une concession de gestion d'une durée minimale de 30 ans. Selon Assist développement, cette autoroute serait financée par des bailleurs de fonds privés, sans recours aux finances publiques.

14/05 - Suite à la visite de Hery Rajaonarimampianina au siège d'Ubifrance au mois de mars, des entrepreneurs français sont en mission de prospection. La délégation est composée de 17 entreprises, dont la plupart relèvent du BTP. Ils ont manifesté un intérêt tout particulier pour le potentiel hydroélectrique, quasiment inexploité de la Grande île.

27/05 - Le budget 2014 présente un gap de 700 millions de dollars malgré les apports annoncés par les partenaires financiers. Cette somme servira en grande partie à payer les arriérés de l'État tels le non-remboursement de la TVA qui pénalise nombre d'entreprises. Le paiement des contreparties que l'État doit verser à partir de ses ressources propres dans le cadre de projets financés par les bailleurs internationaux est aussi concerné. « Nous avons besoin d'un financement pour pouvoir honorer cet engagement », explique le ministre Jean Razafindravonona. Le retard ou le non-paiement de cette contrepartie constitue souvent le principal obstacle au décaissement des financements et donc au démarrage des projets financés par les bailleurs internationaux. Le ministre des finances et du budget incite les partenaires financiers, notamment la BAD, à augmenter leurs appuis budgétaires. Cette dernière insiste sur la bonne gouvernance : « l'objectif de la BAD est de ne pas autoriser de dérapage », dit-elle. « Tout décaissement doit aller forcément, obligatoirement et nécessairement aux bénéficiaires ; dans le cas contraire, les outils de la BAD prévoient des sanctions, jusqu'à ce que la situation se normalise ».

31/05 - La pauvreté provoque un déplacement de populations du Sud vers le Nord-Ouest. Le sousemploi influence également ces départs massifs. Les conséquences négatives d'un tel bilan migratoire sont inquiétantes. Les régions de départ vont connaître une désertification croissante, les infrastructures sociales de base risquent de péricliter, les questions sécuritaires vont être amplifiés. Afin de remédier à ces problèmes, il est suggéré de promouvoir et de développer les capitales régionales, de créer des villes satellites pour désengorger les grandes agglomérations et de développer les moyens de communication pour sortir les régions de départ de l'isolement. « Le principal défi consiste également en la mise en place d'une stratégie nationale afin de retenir la population rurale », conclut le rapport « Profil migratoire à Madagascar : un outil pour le développement de politiques stratégiques ».

Sources : L'Express de Madagascar, Midi Madagasikara, Madagascar Tribune.com, Newsmada (Les Nouvelles, Le Courrier, JdM, Reflet), La Gazette de la Grande IIe, La Nation, Le Daily, La Vérité, Madagascar Matin, Matv, Matera (agence de presse Madagascar), Sobika, Orange.mg, Tananews, Madonline, Madagate, Lettre de l'Océan Indien (LOI), AFP, APS, AP, APOI, Reuters, Xinhua, Slate Afrique, Afriqueinfos, Indian-ocean-times.

Taux de change au 28/05/14, 1 euro = 3193 Ariary (cours pondéré)